

Administration et Rédaction

MARTIGNY

Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 610 52

TARIF DES ANNONCES :

Valais le mm. 12 ct.
Suisse » 13 ct.
Etranger » 15 ct.
Réclames Valais » 30 ct.
Réclames Suisse » 30 ct.
Mortuaires » 25 ct.

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS

par année :

2 fois par semaine Fr. 9.20
(mardi et vendredi)

Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.50

Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux Il c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

Des urnes qui risquent d'être désertes

Ce prochain dimanche appartient à n'en pas douter à cette catégorie de jours fériés où le puple suisse, toujours en mouvement, sera plus attiré par les promenades estivales que par la double votation fédérale à laquelle sont appelés les citoyens.

Les objets dont il s'agit ne sont pas à vrai dire d'une importance telle que l'avenir du pays soit en jeu.

Il n'en demeure pas moins qu'il se pose à leur endroit des questions de principe qui dépassent le cadre des intérêts particuliers qu'il s'agit apparemment de défendre.

* * *

La Constitution fédérale prévoit en son article 31 bis, l'article-claf permettant à la Confédération de prendre des dispositions à caractère économique, la possibilité de déroger s'il le faut au principe de la liberté du commerce et de l'industrie pour sauvegarder d'importantes branches économiques ou professions menacées dans leur existence.

C'est en se basant sur cette règle que les Chambres fédérales ont édicté un arrêté instituant le régime du certificat de capacité dans quatre métiers qui, pour des raisons diverses dont les principales sautent aux yeux de quiconque suit l'évolution de la technique, menacent de sombrer.

Il s'agit des cordonniers, des coiffeurs, des selliers et des charrons.

On se propose donc de les assainir en les revalorisant et de les revaloriser en relevant leur niveau professionnel.

Il n'est évidemment point question d'aller contre le progrès ni de nager à contre-courant.

Le législateur pense simplement qu'en exigeant des connaissances plus étendues, en l'occurrence un examen de maîtrise, ceux qui embrassent une profession telle que celles qui sont protégées, où il est déjà difficile de cheminer, auront d'autant plus de chance de réussir convenablement.

La liberté de s'installer n'est donc pas entravée. On n'introduit aucune clause de besoin. Il n'y aura même aucune formalité de demande de permis à accomplir.

Ceux qui luttent contre cet arrêté en brandissant le drapeau de la liberté qui serait gravement menacée trompent donc le peuple.

Seuls ne seront plus libres ceux dont la formation est insuffisante. C'est bien la manière la plus douce dont on pouvait interdire la Constitution fédérale permettant de déroger au principe de cette liberté.

On ne saurait déceimment avoir accepté en son temps les articles économiques de la Constitution et venir aujourd'hui vitupérer chaque fois qu'une loi d'application est mise sur pied conformément à l'esprit de ces articles. C'est dans ce sens que la votation de dimanche pose une question de principe.

Tous les gens sensés, au demeurant, qui pour être dans la vie pratique savent que

seuls, aujourd'hui plus que jamais, les plus qualifiés réussissent, admettront le bien-fondé d'une telle innovation. N'entend-on pas souvent geindre contre les fichus artisans qui gâchent le travail ?

Car, et ce n'est pas un des moindres aspects de cet arrêté, tout en protégeant le professionnel contre lui-même d'abord et contre les mauvais concurrents, l'introduction du certificat de capacité dans ces métiers constituera également une heureuse garantie pour la clientèle qui, quand elle paie, a tout de même le droit d'être bien servie.

A tous points de vue donc et malgré les slogans de M. Duttweiler qui s'est fait en l'occurrence le champion de la lutte contre cet arrêté, soucieux sans doute de redorer son blason, nous pensons qu'à voter oui dimanche, les citoyens feront preuve de civisme, de compréhension et de solidarité à l'égard de professions menacées, de clairvoyance enfin en admettant que le progrès est dans le perfectionnement et non dans l'anarchie.

* * *

La deuxième votation fédérale de dimanche prochain porte sur un arrêté fédéral concernant une aide extraordinaire aux Suisses de l'étranger victimes de la guerre.

Pour ce faire, une somme de 120 millions est mise à la disposition du Conseil fédéral.

Il ne s'agit naturellement pas de compenser la totalité des dommages subis par les 25,000 Suisses à l'étranger dont on sait qu'ils ont été sinistrés. La somme serait trop élevée et cela soulèverait des questions de principe importantes.

On ne saurait non plus répartir la somme disponible proportionnellement aux dommages subis comme argumentent ceux qui combattent cet arrêté et ont lancé le referendum.

Ce serait proprement ridicule, en effet, de faire bénéficier de la manne fédérale des gens qui malgré certaines pertes n'en ont pas besoin du tout.

L'arrêté se propose simplement d'aider ceux qui sont dans le besoin. Il s'agit donc d'une œuvre d'entraide, où la charité joue son rôle, et non d'une intervention de l'Etat dont il pourrait ressortir que celui-ci se déclare responsable des dommages subis sur un point quelconque du globe par ses ressortissants.

C'est donc bien une question de principe également qui est posée par cet arrêté.

Le refuser, comme le propose de nouveau M. Duttweiler, signifierait que nous optons pour une aide inconditionnelle et par conséquent illimitée aux Suisses de l'étranger, ce qu'on ne saurait déceimment demander à notre Confédération suisse qui doit cheminer dans le cadre d'un budget imposé par les circonstances de lieu et de temps.

Voilà pourquoi, ici encore, il s'agit de voter oui.

Edouard Morand.

ÉTRANGER

Des criminels devant leurs juges

Le procès des anciens chefs et gardiens du camp de déportation nazi de Struthof s'ouvre aujourd'hui 15 juin devant le tribunal militaire de Metz.

83 accusés, dont 16 détenus, 52 en fuite et 15 en liberté provisoire, auront à répondre des assassinats, actes de barbarie, tortures, empoisonnements, meurtres et violences, commis de 1941 à 1944 dans ce camp, où quelque 3000 déportés trouvèrent une mort affreuse.

Démission du Cabinet Laniel

Battu sur la question de confiance consécutive au débat sur l'Indochine par 306 voix contre 293, le gouvernement Laniel a offert sa démission collective au Président de la République.

Le vote de l'Assemblée nationale n'a guère surpris les Français qui considéraient déjà depuis plusieurs jours le gouvernement comme condamné. M. Laniel n'était pas d'ailleurs un président du Conseil particulièrement populaire, écrit le correspondant de la « Tribune de Lausanne ». Un récent sondage de l'Institut de l'Opinion publique avait révélé que sur cent personnes interrogées soixante avaient refusé de donner

un avis favorable ou non à son sujet. Le mot de dissolution a souvent été prononcé ces jours derniers. Le MRP a même menacé de tout mettre en œuvre dans le cas d'une crise pour amener le retour anticipé du Parlement devant les électeurs.

« Mangeurs d'hommes »

Une centaine de personnes ont été tuées par un léopard devenu « mangeur d'hommes », au cours des dix derniers mois, dans la région de Sidhi (province de Vindhya Pradesh). Au cours des derniers douze jours, ce léopard a tué 5 villageois. Il est toujours en liberté.

D'autre part, dans la région de Jaitari, située dans la province de Vindhya Pradesh, 87 personnes auraient été tuées par un tigre devenu mangeur d'hommes. Ce tigre est également en liberté. Le gouvernement a offert une prime de 500 roupies à qui abattrait ces deux animaux.

La huitième semaine...

Les représentants des trois grandes puissances occidentales participant à la Conférence de Genève se sont réunis dimanche soir en vue d'accorder leur politique après l'échec de la rencontre Eden-Molotov. On déclare, dans les milieux de la conférence, que M. Molotov a proposé à M. Eden que les gouvernements du Laos et du Cambodge ouvrent des négociations militaires directes avec les rebelles.

Si les communistes ne manifestent aucune intention de changer d'attitude en ce qui concerne l'avenir du Laos et du Cambodge et en ce qui touche la surveillance de l'armistice, la huitième semaine de la Conférence asiatique pourrait probablement être la dernière.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Une chasse fructueuse

Un chasseur bâlois de gros gibier, M. Peter Ryhner, est arrivé, ces jours, à Miami, avec un transport d'animaux sauvages venant de l'Inde. Le bateau transportait neuf éléphants, de jeunes tigres, des hyènes, des chacals, 12 serpents géants, 70 grues et cigognes et de nombreux petits animaux. Un des éléphants réussit à s'évader pendant son débarquement et ne put être repris, dans les marécages de la Floride, que deux jours plus tard. Un python, qui fut livré au Jardin zoologique Golbronn-Park, à New-York, a pondu une série d'œufs pendant le voyage.

Un cerf dans une cave

Une chasse à courre, qui avait commencé en forêt de Conches (Haute-Savoie), s'est terminée dans la cave d'un café où fut sonné l'hallali.

L'équipage « Pays d'Ouche », appartenant à M. Fougère, avait attaqué un superbe cerf. Trois heures durant, l'animal tint tête à la meute, mais, après un débouché dans la plaine du Fidelaire, il sortit de la forêt et se réfugia dans la cour d'un café voisin.

Acculé contre la cave par les chiens hurlants, le cerf finit par défoncer la porte et, suivi par la meute, descendit les quinze marches puis arriva en trombe dans la cave où se trouvaient entreposés un grand nombre de fûts et de bouteilles.

Par hasard, la porte se referma après le passage du dernier chien. Le cerf, rendu furieux, fit face et, au cours de la bataille acharnée, les tonneaux de cidre, de vin et les bouteilles de cidre bouchées furent défoncés ou brisés.

Le premier piqueur réussit enfin à ouvrir la porte et alla « servir » le cerf dans la plus complète obscurité. Il réussit, non sans mal, en pataugeant dans une mare de cidre et de vin blanc, à atteindre l'animal qui avait été étranglé par les chiens.

Tour d'Horizon

Comme nous l'avions écrit dans de précédentes chroniques au sujet de la conférence de Genève et plus particulièrement du problème d'Indochine, le rôle médiateur de la diplomatie anglaise nous paraissait être le seul espoir d'un règlement pacifique de deux thèses apparemment inconciliables. Entre les points de vue franco-américain et sino-russe, le ministre de Grande-Bretagne a tenté la conciliation mais il ne semble pas qu'en dépit de ses efforts il y ait réussi. M. Eden avait soumis aux délégués une proposition constructive destinée à réaliser, dans le plus bref délai possible, le cessez-le-feu autour duquel les incidents de procédure épuisent la patience du monde sans rien apporter de positif. Aux termes de cette proposition, les représentants des deux commandements militaires devaient se rencontrer à Genève. Ce texte fut adopté, comme l'on sait, par les délégués sous la présidence de M. Molotov, mais avec quelques réserves des mandataires du Cambodge et du Laos. Après ce premier pas qui autorisait quelque optimisme, la conférence a piétiné sans amener rien de nouveau, les parties restant sur leurs positions. Et tandis qu'à Genève les discours continuent à alterner avec les invitations à déjeuner, le commandant des troupes du Viet-Minh, le général Giap, concentre son dispositif pour l'investissement d'Hanoï et les renforts franco-vietnamiens, de leur côté, se préparent à l'action. La situation est aujourd'hui telle qu'elle se résume à un dilemme dont la gravité n'échappe à personne : il faut choisir entre une prolongation, — et même une généralisation, — de la guerre et un compromis qui, dans les circonstances actuelles, ne pourrait être que désavantageux pour la France.

C'est ce qui a provoqué la chute du cabinet Laniel, dont l'existence était précaire depuis le dernier vote de confiance de l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, la crise est ouverte et les commentaires de presse vont leur train. Hier encore, on prêtait au cabinet démissionnaire l'intention de s'accrocher au pouvoir, la Constitution française ne l'obligeant à se retirer, disait-on, que s'il était battu à la majorité absolue, ce qui eût exigé, dans le cas particulier, 314 voix alors que c'est par 306 voix contre 293 qu'il est tombé. Ce matin, déjà, cette prévision s'avérait infondée et l'on apprendait que M. Coty, président de la République, avait engagé les consultations usuelles et pris un premier contact avec le leader radical M. Mendes France. Cette crise ministérielle tombant à la veille du débat sur la ratification de la C.E.D. ne paraît pas de nature à affermir la position des représentants de la France à Genève, disent les partisans du gouvernement Laniel et de sa politique extérieure. Hâtons-nous de dire, pour notre part, que les parlementaires nous ayant habitué depuis si longtemps à de pareils incidents, nous ne pensons pas, malgré tout, qu'il y ait lieu de les prendre au tragique.

Si l'on examine objectivement, toutefois, cette procédure, on ne peut s'empêcher de remarquer que tout se passe sous l'égide des partis politiques à la fois « irresponsables et compétents », et qualifiés eux-mêmes pour exprimer les doctrines et les opinions. D'autre part, à considérer les subtiles manœuvres des mandataires du peuple dans ces parties d'échecs dont le pouvoir est l'enjeu passionnant, on s'aperçoit bien vite de la priorité donnée aux hommes sur les principes. Ce phénomène, reconnaissons-le, n'est d'ailleurs pas particulier à nos voisins et les sociologues impartiaux s'accordent même à prétendre que le système démocratique lui serait

Cinéma Etoile
Voyez l'annonce du célèbre film de Mario LANZA
TU ES A MOI
Mercredi 15 et jeudi 16, à 20 h. 30.
2 séances seulement.

Entre amis

Aimer..., boire..., chanter...

Ces trois slogans sont bien connus chez nous. Ils ont acquis une vogue très heureuse, qu'il importe de ne pas critiquer à tort et à travers. Du moins pas sans rime ni raison...

Y a-t-il vraiment motif à lamentations, à prétendre que le monde est perdu, qu'il est sorti de la route droite, parce que quelques gaillards dépassent parfois la mesure et faussent cette symphonie ?

S'il est permis de regretter ces écarts, ces excès plutôt — d'ailleurs nuisibles et préjudiciables à la santé physique et morale — il ne faut pas broyer continuellement du noir et vouer ces lascars aux pires gémonies. Au contraire, n'est-il pas préférable de tenter de les ramener dans le bon chemin, de leur expliquer dans quelle impasse ils risquent de s'enliser, s'ils perséverent ? En tout cas, ce n'est pas en les reprenant avec hargne, avec mépris que l'on réussira à les relever et à les sauver. « Plus fait douceur que violence », dit d'ailleurs une maxime fort sage.

Ceci dit, partons un peu à l'aventure, tout en restant dans un juste milieu.

Aimer ! Quel beau mot, quelle joie pour ceux qui le mettent au premier plan de leur vie quotidienne.

Aimer, n'est pas un crime. Et Dieu ne le défend pas, dit une rengaine que la jeunesse se plaît à fredonner.

Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longuement sur ce thème. Chacun comprend parfaitement ce besoin d'amour inné en chaque être humain. Un penseur célèbre a laissé à notre méditation cette réflexion que je ne puis résister au plaisir de vous citer :

« Rien de beau, de bon, de vrai, de durable, ne peut se réaliser sur la terre, sans une parcelle d'amour. »

Boire. L'homme n'est pas une machine. A côté de son labeur, des peines et des joies quotidiennes, il a besoin d'un peu de détente, d'épancher le trop-plein de son cœur, de retrouver des amis et de bavarder avec eux. Comment, en notre pays valaisan, où les crus les plus capiteux mûrissent sur les coteaux ensoleillés, ferait-on si l'on ne pouvait trinquer joyeusement le verre de l'amitié ? Et rien n'empêche de doubler la ration, si le cœur vous en dit.

Le refrain : « Boire un petit coup, c'est agréable... mais il ne faut pas rouler dessous la table », n'est pas toujours respecté. Sans qu'on l'ait voulu et prémédité, le diapason est monté en un crescendo allègre et est tout naturellement que l'on en est venu à chanter.

Les Valaisans possèdent un amour très prononcé pour la musique et le chant. Le nombre des sociétés de ce genre est en nette progression depuis un quart de siècle. Progrès sur toute la ligne, dans la qualité des membres aussi bien que dans leur nombre. C'est de bon augure pour l'avenir artistique de notre pays.

Oui, mes amis, sachons mettre en vedette ces trois slogans : **Aimer, boire et chanter.** Notre existence n'y perdra rien, bien au contraire. al.

assez propice ! A lire les échos que cette crise a fait naître dans les colonnes de certains quotidiens, on pourrait croire que cette « nouvelle bataille autour des sièges » va mettre la planète en péril. Il ne faudrait cependant pas oublier que, pendant ce temps, des hommes meurent en grand nombre pour un idéal, au service d'une politique ou d'une autre.

En attendant la régularisation de l'incident qui prive pour quelques heures un grand pays de son gouvernement légal, les pourparlers diplomatiques de Genève, au rythme auquel ils nous ont habitués, ne risquent pas d'en éprouver un retard préjudiciable. M. Molotov et M. Chou en Lai, nous dit-on, maintiennent leur point de vue... et les Occidentaux aussi. Alors...

En conclusion il faut souhaiter, dans l'intérêt de l'humanité, que l'atmosphère étouffante dans laquelle le monde vit, soit rendue respirable par les hommes de bonne volonté, car il doit y en avoir dans les deux hémisphères ! Mais, au fait, a-t-on déjà vu jusqu'ici que ces hommes aient réussi à empêcher les guerres ? On doit regretter que la voix du bon sens soit si faible et si mal entendue en temps utile et que les réactions tardives des peuples ne se manifestent que par des vagues de fond sanglantes et désordonnées au lendemain des désastres. Tant il est vrai que l'anarchie et la révolution sont filles de l'impérialisme et que la violence engendre la violence.

Alphonse Mex.

MARTIGNY-GARE
Café-Restaurant
Vins de 1^{er} choix
Bonne cuisine

ALPINA
Ernest KOCH, tenancier

Dans tous les bons établissements
WILLIAM'S LIQUOR
LIQUEUR FINE DE POIRE
MORAND - MARTIGNY
Marque déposée

Liqueurs
"DIA"
DIVA S.A. SION
toute une gamme pour cocktails

LES SPORTS EN VALAIS ET AILLEURS

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 216 42; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel N° 50

1. CHANGEMENT DE RESULTAT.

Le résultat du match de 4^e ligue du 16 mai 1954, Saxon II-Châteauneuf II (2-0), est modifié en 3:0 en faveur du F. C. Châteauneuf II.

Motif: joueur Vouilloz Emile du F. C. Saxon II plus qualifié pour jouer en catégorie actifs. Décision de la Commission 1^{re} ligue/ZUS du 2 juin 1954.

2. **TOURNOI AUTORISE:** F. C. Lens, 25 juillet 1954.

3. CHALLENGES.

Les détenteurs des challenges de la saison 1952/53 sont priés d'adresser tout de suite les challenges au Comité central de l'ACVF. Ceci concerne: F. C. Brigue (Série A), Sion jun. A I (Sidler), F. C. Vernayaz (Robert Muller), St-Léonard jun. A I (René Favre), F. C. Brigue I (Editions « Trente Jours »). Ce deuxième rappel doit être considéré comme étant le dernier.

Le Comité central de l'A. C. V. F.:
Le président: René FAVRE.
Le secrétaire: Martial GAILLARD.

FOOTBALL

Championnat du monde

Les huitièmes de finale

16 juin. — Genève: Brésil-Mexique. Lausanne: France-Yougoslavie. Zurich: Autriche-Ecosse. Berne: Uruguay-Tchécoslovaquie.

17 juin: Zurich: Hongrie-Corée. Berne: Turquie-Allemagne. Bâle: Angleterre-Belgique. Lausanne: Italie-Suisse.

19 juin. — Lausanne: Brésil-Yougoslavie. Genève: France-Mexique. Zurich: Autriche-Tchécoslovaquie. Bâle: Uruguay-Ecosse.

20 juin: Bâle: Hongrie-Allemagne. Genève: Turquie-Corée. Berne: Angleterre-Suisse. Lugano: Italie-Belgique.

Avis importants

1. Le Comité d'organisation attire expressément l'attention des parents sur les risques que peuvent courir les enfants, dans la foule qui va se rendre au Stade olympique lors des matches de la Coupe du monde.

Il recommande vivement aux spectateurs de ne pas prendre avec eux des enfants âgés de moins de 10 ans.

2. Etant donné l'affluence extrêmement forte, il est interdit, pour des raisons d'ordre que chacun comprendra, d'utiliser aux places debout tous genres de sièges portatifs, escabeaux, etc., ceux-ci pouvant causer de l'encombrement et gêner des spectateurs.

TIR

Championnat de groupes et championnat cantonal

Dimanche 13 juin ont eu lieu au stand de Sion les derniers tirs éliminatoires pour désigner les 8 groupes qui représenteront le Valais au championnat fédéral de groupes. 24 groupes se sont affrontés; voici leurs résultats:

1^{er} tour: St-Maurice Noble Jeu de Cible et Sion-Sionne, 432; Martigny I, 431; Sion-Rhône, 427; Viège I, 421; Rarogne, 420; St-Maurice, la Garde, 418; Zermatt, 417; St-Léonard, 416; Lens, 416; Visperterminen, 414; Viège II et Sierre, 407; Ausserberg, 398; Brigue et Montana, 396.

Viennent ensuite et sont éliminés: St-Maurice, la Garde II, 393; Ferden et Loèche-Ville, 390; Leytron, 387; Lalden, 385; Martigny II, 380; Vernayaz, 379; Monthey ne s'est pas présenté.

2^e tour: Viège I, 443; Sion-Sionne, 435; Sierre, 428; St-Léonard, 427; Sion-Rhône, 426; Lens, 424; Brigue, 420; Martigny, 419.

Viennent ensuite et sont éliminés: Visperterminen, 416; St-Maurice, la Garde, 415; Viège II, 414; Rarogne, 399; Ausserberg, 399; St-Maurice, Noble Jeu de Cible, 397; Zermatt, 396; Montana, 369.

Ces 8 groupes représenteront donc le Valais aux tirs principaux et c'est entre eux que s'est continuée la compétition, constituant cette fois le championnat cantonal.

1^{er} tour: Sion-Rhône, 447; Viège, 432; St-Léonard, 431; Sierre, 427.

Sont éliminés: Martigny, 415; Sion-Sionne, 409; Brigue, 407; Lens, 405.

Tour suivant: Viège 447; Sierre 435. Éliminés: Sion, 419; St-Léonard, 418.

Finale: Sierre, 443; Viège 437. Champion cantonal: Sierre.

Meilleures passes individuelles: 94: Kaspar Arthur, Sion, Valsecchi Emmanuel, Viège, Stemmler René, Sierre; 93: Senn Hans, Brigue, Savioz André, Sion, Bétrisey Albert, St-Léonard; 92: Guerne Maurice, Sion, Billieux Gérard, St-Maurice, Früh Paul, Viège, Ungemacht Fernand, Sierre; 91: d'Allèves Maurice, Sion; Heinzmann Joseph et Heinzmann Louis, Viège, Zäch Emile, Sion, Gex-Fabry Antoine, Sion, Schnorhik Henri, St-Maurice; 90: Bärenfeller, Brigue, Farquet Joseph, Martigny, Roux Franz, Viège.

Cette journée de concours s'est déroulée dans le meilleur esprit: elle permet de noter des progrès marqués très sensibles de la part des tireurs valaisans qui se haussent peu à peu au niveau des bons tireurs suisses.

Nul doute que tout le Valais ne suive avec intérêt ses 8 groupes représentatifs dans les tirs principaux du championnat de groupes.

CYCLISME

Le II^e Grand-Prix Tigrà à Collombey

Cette épreuve pour amateurs B, disputée sur un parcours très accidenté, mais en bon état, a vu au départ cent coureurs.

Le grand animateur de la course fut incontestablement Pipoz, de Céligny, qui fit une échappée de plus de 80 km. Mais il craqua à 15 km. du but. Le champion vaudois Annen, du Cyclo Lausannois, tira intelligemment son épingle du jeu, puisque dans la dernière côte de la Rasse il décamponna tous ses adversaires, passant la ligne d'arrivée en grand vainqueur.

Classement: 1. R. Annen, Lausanne, 3 h. 11' 52", moyenne 39 km-heure; 2. Meyer, Genève, à 28"; 3. Ecuyer, Renens, même temps; 4. Muhlmann, Genève; 5. Manus, Berne, à 1' 23"; 6. Sutter, Berne, même temps; 7. Bischoffer, Genève, m. t.; 8. Jacquot, Fribourg; 9. R. Puipe, Monthey; 10. Gavillet, Monthey; 11. Camus, Zurich.

64 arrivants, soit 36 abandons.

Circuit international de Sion

C'est le dimanche 20 juin, à 14 h. 15, que se disputera pour la 4^e fois ce circuit international de 100 kilomètres réservé aux meilleurs amateurs du moment.

Les organisateurs peuvent annoncer les inscriptions des Français Zatty et Soudan, vainqueurs du Grand-Prix de Genève, ainsi que de Simeoni, Pegoraro, Poscia, Dati, etc. qui défendront les couleurs italiennes. Ces coureurs italiens, qui remportèrent plusieurs courses cette année soit en Italie, soit au Tessin, arriveront dimanche matin, par cars, accompagnés de nombreux supporters; c'est dire tout l'intérêt que soulève à l'étranger notre manifestation.

Du côté suisse, nous pourrions applaudir le champion valaisan Antoine Héritier, José Jordan et le jeune Raymond Puipe, vainqueurs de plusieurs courses. Genève nous enverra ses spécialistes Heimberg, Favre, Plattet et très probablement Morard, etc.

Le Circuit se dispute sur 150 tours avec des sprints tous les 10 tours. De magnifiques prix récompenseront les vainqueurs de chaque sprint, ce qui nous promet une épreuve très disputée.

Echos

Le Montheysan José Jordan s'est classé 5^e dimanche au Grand-Prix des «Trois Tours» à Fribourg, course pour amateurs A, de 177 km.

LE GIRO

a pris fin sur un double succès suisse

Dimanche au vélodrome de Vigorelli, à Milan, devant une foule énorme, mais mécontente de la tenue de ses favoris (on le serait à moins, sans faire preuve d'un excès de chauvinisme), le Tour d'Italie a pris fin sur un triomphe complet des coureurs suisses.

Non seulement Carlo Clerici, démentant tous les pronostics, a conservé jusqu'au bout son maillot rose de leader, mais Koblet encore s'est offert une brillante 2^e place au classement final. Jamais succès n'a été si total, si l'on y ajoute les excellents 9^e rang de Fritz Schauer et le 23^e d'Huber.

L'équipe helvétique a d'ailleurs été la seule à terminer le Tour avec tous ses hommes. C'est un troisième exploit qui n'a pu être obtenu que grâce à la franche camaraderie et à l'amitié solide qui les lièrent indissolublement tout au long de cette dure épreuve. Koblet, leur capitaine, a su créer un état d'esprit confiant et joyeux, condition qui contribua singulièrement à leur réussite.



Carlo Clerici

On comprend, dès lors, pourquoi ces sept camarades qu'ont été Clerici, Koblet, Schauer, Huber, Metzger, Pianezzi et Croci-Torti tiennent à se retrouver ensemble au prochain Tour de France. Leur sélection ne se discute d'ailleurs pas. Complétons notre équipe avec trois jeunes coureurs qui ne demanderont qu'à se dévouer pour leur chef de file, et les Suisses feront, sans aucun doute, parler d'eux sur les routes de France et de Navarre.

Pour revenir au Tour d'Italie, il faut encore une fois parler de la magnifique tenue du jeune Carlo Clerici, dont le cran et la volonté ont franchement découragé le grand Coppi. Les Italiens, qui avaient reposé leurs derniers espoirs sur les épaules du «campionissimo», ont vu avec désolation que Fausto ne pouvait même plus compter sur ses qualités de grimpeur pour «semer» le coureur zurichois. La célèbre étape des Dolomites qui, tant de fois, lui permit de battre irrémédiablement ses rivaux, consacra sa défaite, bien que vainqueur à Bolzano, mais sans panache. L'ère Coppi semble bien être révolue. Place donc à la garde montante, aux Fornara, Astrua, Defilippis, Conterno ou autres Assirelli et félicitons en bloc notre équipe pour sa magistrale performance.

Classement général du Giro: 1. Clerici, 129 h. 13' 07"; 2. Koblet, à 24' 16"; 3. Assirelli, à 26' 28"; 4. Coppi, à 31' 17"; 5. Astrua, à 33' 09"; 6. Magni, à 34' 01"; 7. Voorting, à 35' 05"; 8. Fornara, à 36' 21"; 9. Schauer, à 40' 51"; 10. Conterno, à 41' 07"; 11. Colletto, 129 h. 56' 54"; 12. Albani, 129 h. 57' 53"; 13. Bartali, 130 h. 03' 18"; 14. Wagtmans, 130 h. 03' 52".

CERVINO

APÉRITIF AU VIN

se boit glacé... avec un zeste de citron

AUTO-ECOLE R. FAVRE

Camions
Voitures
Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

VALAIS

Accident mortel à la Grande-Dixence

Hier lundi, sur un chantier de la Grande-Dixence, un jeune ouvrier, M. Roman Götter, d'Aussersteg, âgé de 24 ans, avait pris place sur la plateforme d'un téléphérique servant au transport du matériel de la place de Moto jusqu'à la Blava. A la suite de circonstances que l'enquête établira, le malheureux fit une chute de 15 mètres et se fractura la colonne vertébrale. Conduit à l'hôpital régional de Sion, il succomba à ses terribles blessures durant le trajet.

La terre a tremblé

Hier lundi, à 6 h. 35, on a enregistré en Valais un phénomène sismique assez fort, mais moins violent qu'il y a six semaines. La secousse a été perçue notamment à Sion, Martigny, Monthey, etc.

Société d'Histoire du Valais romand

La 60^e assemblée générale aura lieu dimanche 20 juin, à Evian. Au cours de la séance, les participants entendront les communications de M. le chanoine Marcel Dechavassine, directeur du Grand Séminaire d'Anancy, et de M. André Donnet, directeur des Archives cantonales à Sion.

Morgins

NECROLOGIE. — M. Arthur Donnet, propriétaire de l'Hôtel Bellevue, ancien garde-forestier de triage, vient de décéder après une longue maladie, à l'âge de 62 ans. Le défunt a joué un rôle important dans la vie morginoise et il jouissait dans toute la région de la considération générale.

Communiqué concernant le premier traitement contre la carpocapse ou ver des fruits

Le vol du papillon de carpocapse a atteint un degré tel ces jours derniers qu'il devient indispensable d'effectuer le premier traitement contre la larve de ce ravageur des fruits.

Nous recommandons vivement aux producteurs de fruits des espèces pommiers, poiriers et abricotiers d'effectuer immédiatement une application d'un des insecticides suivants:

1. Pommiers et poiriers: Arséniate de plomb ou Ester phosphorique du type Parathion ou Diazinone en poudre mouillable pour suspension.

2. Abricotiers: Produits à base de DDT.

Les producteurs de fruits des régions montagneuses situées en dessus de 800 m. voudront bien attendre un communiqué spécial qui leur est destiné. Ils se prépareront cependant à effectuer ce traitement dès les mardi ou mercredi 22 ou 23 juin 1954.

On profitera de cette application d'insecticide pour additionner à la bouillie un fongicide en vue de lutter

contre la tavelure. A ce propos, nous déconseillons vivement dès aujourd'hui l'utilisation des cuivres contre cette maladie. En effet, cet ingrédient chimique peut, dans certaines conditions, tacher quelques variétés sensibles de poires, entre autres les Louise-Bonne et les William.

Nous recommandons contre la tavelure dès maintenant un soufre mouillable à la dose de 100 gr. % litres + un Organo soufré, à la dose de 300-350 gr. % litres. Ces deux produits peuvent être remplacés par des fongicides organiques spéciaux, aux doses prescrites par les fabricants.

Station cantonale pour la protection des plantes: L.

Votation des 19 et 20 juin

Le comité d'action valaisan en faveur de l'arrêté fédéral instituant le certificat de capacité dans les métiers de cordonnier, coiffeur, sellier et charron, est composé comme suit:

Président: M. Joseph Moulin, conseiller national; vice-présidents: MM. Octave Giroud, président du parti radical; Paul Meizoz, président du parti socialiste; H. Amacker, président des Arts et Métiers.

Membres: M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat.

MM. les conseillers d'Etat: K. Anthamatten, O. Schnyder, M. Gross, M. Lampert.

MM. les conseillers nationaux P. de Courten, R. Jacquot, C. Crittin, M. Kaempfen, L. Stoffel, K. Dellberg.

MM. C. Pitteloud, ancien conseiller d'Etat; H. Maillard, chef de la formation professionnelle; Dr A. Comtesse, président de la Chambre de commerce; S. Antonioli, président de la Société des entrepreneurs; A. Girod, président de l'Ucova; A. Duchoud, président de la Société des cafetiers; H. Tscherrig, président des Arts et Métiers de Brigue; Ad. Wyder, président de l'Association des menuisiers; G. Delavy, président de l'Association des coiffeurs; Borgeaud, président de l'Association des selliers; Th. Salamin, président de l'Association des cordonniers; E. Dallèves, président de l'Association des charrons.

Ce comité, tenant compte que cet arrêté n'implique aucune subvention, aucune intervention étatique, qu'il laisse la porte ouverte à chacun,

considérant:

qu'une bonne formation professionnelle est une garantie pour les jeunes, tenant compte également de l'effort considérable fait dans notre canton pour la formation professionnelle, recommande à tous les électeurs de voter

OUI

Il recommande aussi de voter oui en ce qui concerne l'aide aux Suisses de l'étranger.

La Chambre valaisanne de commerce recommande également de voter oui.

Notre

Exposition artisanale italienne

continue...

Cette charmante vendeuse et ses compagnes, toutes revêtues de ravissants costumes des provinces d'Italie sont heureuses de vous présenter les articles originaux de l'artisanat italien:

Céramiques artistiques

Verrerie de Murano

Fer forgé

Bois sculpté

Bois doré de Florence

Cuir repoussé

Nappages et dentelles

Carrés et étoles

Sacs en paille

Capelines, gants filet

Chaussures, sandales

Bijouterie

Meubles de jardin

Lustrerie d'art

et moderne

Poupées

Confiserie

Panettoni de Milan



GRANDS MAGASINS

A. Innovation S.A.

Succ. de Ducrey frères Tél. 618 55

Siège social MARTIGNY

PRIX - QUALITE - CHOIX - SERVICE

CYNAR

L'APÉRITIF A BASE D'ARTICHAUTS

Splendide démonstration des gymnastes valaisans à Martigny-Ville

Deux journées inoubliables pour les participants — Des milliers de spectateurs conquis — Un ciel clément aux organisateurs

La XVII^e Fête cantonale valaisanne de gymnastique appartient déjà au passé, mais elle laissera dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y participer de profondes et vivaces racines. Gymnastes hommes et dames, — qui se recontraient pour la première fois dans une telle manifestation de notre ACVG, — ainsi que les milliers de spectateurs qui assistèrent et s'enthousiasèrent à leurs ébats, garderont un souvenir impérissable des belles journées des 12 et 13 juin 1954.

Le mot n'est pas exagéré de dire que la fête a remporté un succès sensationnel, l'un des plus grands, certainement, qu'ait connus l'Association cantonale valaisanne de gymnastique. Une bonne part de cette réussite, dépassant toutes les prévisions, on la doit premièrement à la participation des dames gymnastes, secondement aux vingt-sept sections d'actifs annoncées, mais surtout à une organisation qui, d'avis unanimes, fut impeccable.

Le Comité travaillant aux ordres de MM. Edouard Morand, son président, et Georges Pillet, président de la section « Octoduria », s'est surpassé pour donner à cette

et Darbellay, de Martigny-Bourg. Le premier l'emporta nettement aux points grâce à sa régularité. Signalons le magnifique jet de pierre (20 kilos) à 6 m. 47 par Kuonen et à 7 m. 75 par Vallotton, de Fully, mais celle de 15 kg. Pour un concurrent des nationaux, à relever encore l'honorable saut en longueur de 5 m. 30 par Kuonen également.

Artistique : Ici, le Tessinois Grandi, de la section de Chiasso, admirablement dirigée par Arthur Gander, se montra éblouissant au reck et aux exercices à mains libres. Mais nos Valaisans Ebner, Elsig et Salzmann, pour ne citer que ceux-là effectuèrent un travail impeccable aussi, le premier nommé surtout, passé maître dans les disciplines du reck, des barres et des préliés.

Les classements généraux diront mieux que tous les commentaires la bonne tenue de nos gymnastes individuels. On regrettera en passant qu'ils ne soient pas plus nombreux dans l'Association des Nationaux, malgré l'exemple que nous donne encore ce bon Charles Grau, de Monthey, toujours actif en dépit de ses quarante-sept ans !

du Comité technique fédéral ; John Chevallier, de Genève, secrétaire central ; Paul Muller, de Fribourg, vice-président de l'Union romande de gymnastique.

Les dirigeants des sections invitées de Chiasso, Neunkirch (Sch.), Grand-Saconnex et Lausanne-Bourgeoise étaient également présents.

Au dessert, M. le président Marc Morand se fit l'interprète du Comité d'organisation pour saluer ces hôtes de marque, féliciter les participants à cette XVII^e Fête cantonale et rappeler que celle-ci coïncidait avec le 60^e anniversaire de l'« Octoduria » dont il ne reste plus, comme membre fondateur, que M. Lucien Gaillard. C'est par un vif enthousiasme à la gloire de la gymnastique que M. Morand conclut son discours bien pensé et bien senti.



Les trois champions : de gauche à droite, Ebner, Sion (artistique) ; Hagen, Sion (nationaux) ; Uldry, Vernayaz (athlétisme).

Le cortège

La pluie, qui s'était mise à tomber pendant le repas de midi, cessa heureusement l'heure du cortège venue et c'est même sous quelques rayons d'un soleil timide mais bienvenus, que cet acte spectaculaire put se dérouler. Le tout Martigny s'était donc rendez-vous sur la rue pour voir défiler, sous la conduite de l'Harmonie municipale et de la fanfare « Edelweiss », de Martigny-Bourg, nos quarante sections de gymnastes.

Long ruban bleu et blanc que précédaient encore un magnifique groupe de cavaliers romains et centurions, un peloton de gendarmes en tenue de gala, de souriantes demoiselles d'honneur, les invités d'honneur, les comités cantonal et d'organisation, le Chœur d'Hommes, le Chœur de Dames en robes de soirée, etc., le cortège fit grande impression.

Spectaculaires démonstrations

Près de trois mille personnes se rendirent ensuite au stade pour suivre les dernières péripéties de la fête, soit les exercices individuels ou de sections purement démonstratifs.

Il eut fallu être doué d'un double ou triple don de vue pour ne rien manquer du programme. Nous avons tout de même pu suivre le groupe des juniors de la section de Sierre (essai qui devra être poursuivi pour une judicieuse soudure entre les pupilles et les actifs) travaillant aux exercices à mains libres, Sion-Fémina aux massues et cerceaux, les dames de Martigny-Bourg dans un exercice aux drapeaux, Monthey aux exercices libres, Sion aux barres, Grand-Saconnex au trapèze, Chiasso aux anneaux, les dames de Martigny au banc suédois, celles de Monthey et enfin celles de Lausanne-Bourgeoise apparaissant tout de jaune vêtues...

Sans compter que, simultanément, les champions individuels démontraient leur maîtrise au saut à la perche (Félier 3 m. 20), en hauteur (Zryd, 1 m. 72), au reck (Ebner, Grandi), et que se déroulaient les passes de lutte Hagen-Schumacher et Hagen-Darbellay, restées nulles.

Le public en eut pour son argent et ne ménagea pas ses vifs applaudissements aux acteurs.

Mais ce sont encore les courses d'estafettes qui l'enthousiasèrent le plus. La finale fut dramatique, Viège et Sion, les deux principaux favoris, manquant la transmission du témoin. Naters s'envola alors littéralement vers la victoire grâce à Zryd, devant un Vernayaz luttant admirablement.

Enfin vinrent les préliminaires généraux, dames d'abord et actifs ensuite, qui firent une profonde impression de grandeur et de puissance sur l'assistance. Entre deux exercices, MM. Edouard Morand, président du Comité d'organisation, Marcel Gross, conseiller d'Etat et Rodolphe Roussy, président de l'ACVG, félicitèrent les gymnastes, les organisateurs et célébrèrent les vertus de la gymnastique, véritable école de l'esprit et du corps.

Puis ce fut la proclamation des résultats, le couronnement des bannières et des champions individuels et la distribution des prix.

Peu à peu, la foule quitta le stade, le cœur en fête et les yeux pleins d'un spectacle grandiose. F.Dt.

ARTISTIQUE

Catégorie A

Invités : Dino Grandi, Chiasso, 95,40 ; 2. Clemente Gilardi, Chiasso, 91,10.

Valaisans : 1. Michel Ebner, Sion, 95,30 ; 2. Alfred Elsig, Naters, 93 ; 3. Bernhard Salzmann, Naters, 92,90 ; 4. Albert Guinhard, Brig, 92,65 ; 5. René Melly, Chippis, 92,60 ; 6. André Melly, Chippis, 91,85 ; 7. Kalmatten, Monthey, 91,60 ; 8. Jean-Charles Balet, Sion, 91 ; 9. Otto Rötzer, Naters, 90,60 ; 10. Yvon Perret, Brigue, 90,50 ; 11. Markus Schmidhalter, Brigue, 90,40 ; 12. Guy Voeffray, Martigny-Ville, 89,60 ; 13. Georges Morard, Sierre, 89,20 ; 14. Arthur Terrier, Sierre, 88,20 ; 15. Raymond Masserey, Sierre, 88,10, etc.

Catégorie B

Invités : 1. Max Huber Neunkirch, 75,70 ; 2. Egon Wildberger, Neunkirch, 68,10.

Valaisans : 1. Bussien Bernard, Monthey, 74,70 ; 2. Freddy Rey, Monthey, 71,10 ; 3. Jean Closset, Martigny-Bourg, 70,80 ; 4. Roger Lugon, Saint-Maurice, 70,40 ; 5. Simon Dubois, Saint-Maurice, 69,35, etc.

NATIONAUX

Catégorie B

1. Gaston Landry, Vernayaz, 76 points ; 2. Jérôme Gaillard, Ardon, 75,40 ; 3. Erwin Meichtry, Leuk-Susten, 74,70 ; 4. Emile Luisier, Fully, 73,10 ; 5. Armand Bender, Fully, 73 ; 6. Laurent Vallotton, Fully, 72,50 ; 7. Marc Zufferey, Chippis, 72 ; 8. Maurice Rossier, Sion, 71,05 ; 9. Joseph Solleder, Sion, 69,40 ; 10. Edmond Bender, Fully, 68,40, etc.

Catégorie A

1. Joseph Hagen, Sion, 93,55 points ; 2. Jean Darbellay, Martigny-Bourg, 90,70 ; 3. Hubert Tscherry, Gampel, 89,65 ; 4. Otto Schuhmacher, Viège, 89,25 ; 5. Hermann Steiner, Gampel, 86,10.

Abandons : 1. Gustav Kuonen Viège, couronne d'honneur ; 2. Albini Tornay, Saxon ; 3. Charles Grau, Monthey ; 4. Georgy Caron, Fully.

CONCOURS DE SECTIONS

Invités : 1. Chiasso, 146,16 points ; 2. Neunkirch, 142,63 ; 3. Grand-Saconnex, 142,15.

Valaisannes. — Ire division : 1. Monthey (32-47 gyms), 143,18. 2e division : 1. Brigue (24-31 gyms), 143,98. 3e division : 1. Sion (16-23 gyms), 145,09 ; 2. Viège, 144,42 ; 3. Vernayaz, 143,96 ; 4. Charrat, 143,85 ; 5. Sierre, 143,74 ; 6. Martigny-Ville, 143,06 ; 7. Fully, 141,64 ; 8. Martigny-Bourg, 141,35.

4e division : 1. Naters (8-15 gyms), 145,83 ; 2. Gampel, 144,80 ; 3. Chippis, 144,20 ; 4. Loèche, 143,87 ; 5. Ardon, 143,80 ; 6. Uvrier, 143,78 ; 7. Stalden, 143,65 ; 8. Conthey, 143,01 ; 9. Rides, 142,90 ; 10. Saint-Maurice, 142,89 ; 11. Chalais, 142,60 ; 12. Bramois, 142,23 ; 13. Vouvy, 141,98 ; 14. Saxon 140,82.

Toutes les sections ont obtenu la couronne de Ire classe.

Estafettes. — Finale : 1. Naters, 2^e 55"5 ; 2. Vernayaz, 2^e 58"02 ; 3. Viège (perdu témoin), 2^e 58"03 ; 4. Sion (perdu témoin), 2^e 58"05.

Sections dames

SECTIONS FEMININES

Production libre : Martigny-Octoduria, très bien ; Monthey, très bien ; Sion Culture physique, très bien ; Sion-Fémina, très bien ; Martigny-Bourg, bien ; Saint-Maurice, bien ; Sierre, bien ; Chippis, assez bien ; Conthey, assez bien.

Fraction de leçon et préliminaires : Martigny-Octoduria, très bien ; Monthey, très bien ; Sion Culture physique, très bien ; Sion-Fémina, très bien ; Ardon, bien ; Martigny-Bourg, bien ; Saint-Maurice, bien ; Chippis, assez bien ; Sierre, assez bien ; Conthey, suffisant.

Ballon à la corbeille : Sion Culture physique bat Sierre II ; Sion Culture physique II bat Chippis I ; Sierre I bat Lausanne I ; Sion-Fémina I bat Conthey I ; Sion-Fémina II bat Conthey I.

Volley Ball : Saint-Maurice bat Sion-Fémina ; Sion Culture physique bat Martigny-Ville II ; Martigny-Ville I bat Sion Culture physique.

L'Octoduria a 60 ans

1954 : soixante ans d'existence. L'Octoduria a voulu commémorer cet anniversaire en organisant la fête cantonale des sections d'actifs et des dames sur le nouveau stade municipal. Cela n'a pas été sans le concours d'un comité d'organisation dévoué qui s'est mis spontanément à la tâche. L'Octoduria le remercie très sincèrement. Elle tient également à rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré et qui ont contribué, depuis 1894, à faire de notre société fédérale de gymnastique une société vaillante et active faisant honneur à sa devise : **Patrie - Force - Amitié.**

Soixante ans ! Une vie entière, avec ses peines et ses joies, ses succès et ses déboires, une vie bien remplie dont elle peut être fière.

Présidents et moniteurs depuis 1894

Présidents	Moniteurs
1894-95 Eloi Grandmoulin	1894-02 Jules Maret
1896 Louis Luisier	1903-09 Henri Grandmoulin
1897 Henri Orsat	1910-11 Roy
1898-99 Léon Morand	1912-13 Jules Claret
1900-03 A. Sauthier-Cropt	1914 Henri Grandmoulin
1904 Alphonse Orsat	1914-16 M. Blanc
1905 Philippe Morand	1917 Charles Adly
1906-07 Baumgartner	1918-19 Charles Claret
1908-09 Georges Spagnoli	1920 Charles Adly
1910-14 Charles Pipy	1921 Herzog
1915 Arthur Rouiller	1922-24 Louis Décoppet
1916 Charles Pipy	1925-31 Ernest Müller
1917-18 A. Sauthier-Cropt	1932-36 Marcel Stragott
1919 Louis Décoppet	1937-38 Albert Gaillard
1920-28 Henri Charles	1939-44 Jean Huber
1929-31 Ernest Sidler	1944-45 René Cretton
1932 Charles Monnin	1949-54 Fernand Rausis
1933-36 Ernest Müller	
1937 Ernest Sidler	
1938-51 Pierre Corthey	
1952-54 Georges Pillet	

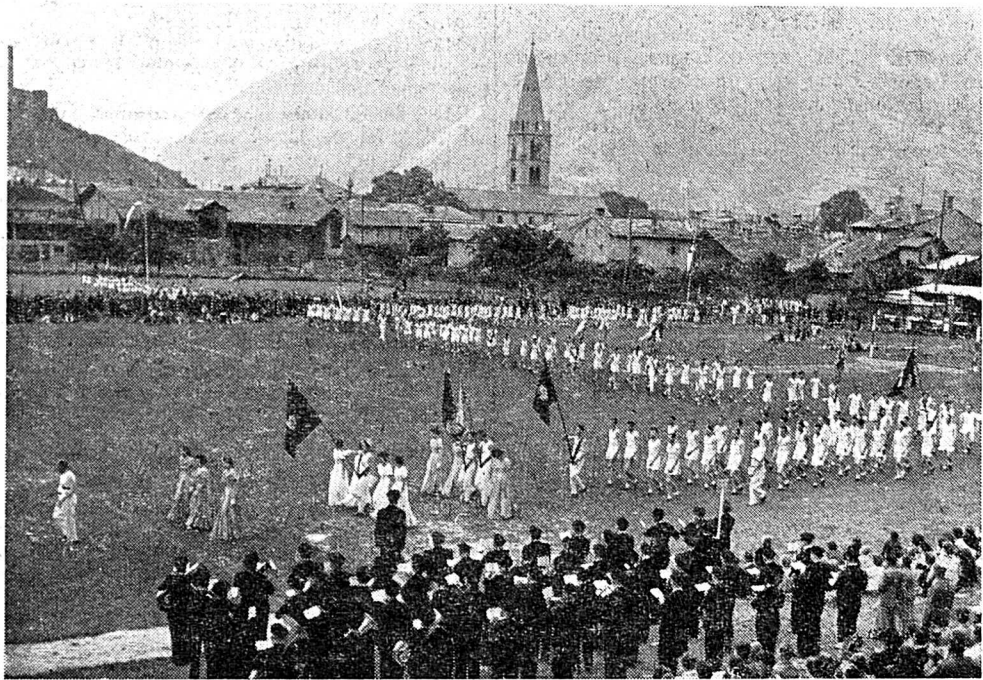
Les meilleures équipes

de tous les pays vont combattre dans six villes suisses, à l'occasion du Championnat du monde de football du 16 juin au 4 juillet 1954, pour obtenir le titre mondial tant envié.

Des quatre-vingt-trois nations affiliées à la FIFA, seize seulement ont disputé auparavant les points nécessaires à leur classement.

Mais la maîtrise, la forme du jour, la tactique (WM ou verrou) ou encore la sorcière ne pourront, seules, décider de la victoire ou de la défaite ; car l'alimentation, elle aussi, jouera un rôle important.

C'est pourquoi le ravitaillement officiel du Championnat du monde de football a été confié, une fois de plus, à une équipe Ovomaltine.



Les sections, avec leurs bannières, défilent sur le stade avant les exercices généraux

manifestation l'ampleur qu'elle méritait. Nous étions fort bien placés dans le mouvement pour voir avec quelle ardeur tous ceux qui avaient une mission l'ont accomplie, du président général aux simples collaborateurs. Il faut leur rendre hommage une fois encore, comme l'ont fait tous les orateurs qui se succédèrent devant le micro, sans vaines flatteries mais avec une reconnaissance bien sincère.

Le Comité technique de l'ACVG, son chef Alfred Siggen en particulier, a droit aux mêmes éloges pour sa compétente collaboration.

Il faut aussi féliciter toute la population de Martigny-Ville qui, avec un bel enthousiasme, a voulu coopérer au succès total de la fête en décorant et pavasant avec une profusion rarement égalée. Quelle riche idée également d'inviter les commerçants à orner leurs vitrines au goût du jour. Nombreux furent ceux qui firent preuve de beaucoup d'initiative et d'originalité dans leurs compositions à la gloire de la gymnastique. Martigny se présenta ainsi aux yeux des visiteurs sous son air le plus riant et le plus accueillant. Bravo à tous !

A la cantine

Les organisateurs n'avaient rien négligé pour donner à leurs hôtes la possibilité de se divertir sagement en soirée. L'Harmonie municipale, le Chœur d'Hommes et le Chœur de Dames acceptèrent très aimablement de donner, samedi soir, des concerts à la cantine qui furent très applaudis.

Dimanche, ce fut le tour de la « Comberintze » de se faire ovationner pour ses productions folkloriques. Le clou fut certainement ses danses où s'exhibèrent quatre enfants, dont une fillette guère plus haute que trois pommes. Signalons que cette sympathique société se rendra en juillet aux Fêtes du Rhône à Marseille, puis participera ensuite à celles de Nice.

Au stade municipal, samedi

Sans vouloir nous étendre à nouveau sur la participation à cette XVII^e Fête cantonale, rappelons qu'elle réunissait treize sections de dames et vingt-sept sections d'actifs pour les exercices d'ensemble et près de deux cent cinquante concurrents individuels.

C'est principalement à ces derniers que la journée du samedi était réservée, ainsi qu'à la traditionnelle réception de la bannière cantonale.

Aux ordres d'un jury sévère mais juste, nos spécialistes en athlétisme, en artistique et aux nationaux se livrèrent des duels pacifiques, marqués d'une saine émulation. Aucun record ne fut battu, ce qui est reconnu bien difficile sur le gazon, quant aux courses, par exemple. Mais de très bons résultats ont été réalisés. En voici quelques-uns notés au hasard de nos pérégrinations sur le terrain :

Athlétisme : Wenger, Sion, les 100 mètres en 11"5 ; Chielmetti, Chiasso, 6 m. 42, au saut en longueur ; Noir, Riddes, 40 m. 50 au javelot ; ces bonnes performances furent réussies par des concurrents de catégories B.

Chez les A, Zarro, de Chiasso, franchit 1 m. 71 en hauteur ; Détienne, de Riddes, lança le disque à 33 m. 80 ; Bovier, d'Uvrier, passa 3 m. 10 à la perche ; Uldry, de Vernayaz, mit 16"8 seulement aux 110 mètres haies à 106 cm., tandis que Klay, de Brigue, totalisait 16" à celles de 94 cm. Un résultat particulièrement brillant a été l'apanage du Sédunois Prox qui courut les 1.500 m. en 4' 32" 9, alors que le second, Zarro, mettait 4' 49" 1. Prox fit encore le meilleur temps aux 400 m. avec 55" 3. Nous possédons là un sprinter de première force, à la foulée extrêmement allongée et puissante. Le public put admirer aux courses d'estafettes lors de sensationnelles remontées d'adversaires dans une série éliminatoire.

Nationaux : L'un des favoris, le couronné fédéral Kuonen, de Viège, s'étant malheureusement blessé dans une passe, la lutte se circonscrivit entre Hagen de Sion,

Réception de la bannière

Cette manifestation se déroula samedi après-midi. Reçue à la gare par la section Octoduria, par les délégations de toutes les sections valaisannes, drapeaux en tête, la bannière cantonale fut escortée jusque devant l'Hôtel de Ville où eut lieu la cérémonie solennelle, aux sons de l'Harmonie municipale.

M. Séraphin Antonioli, pour le Comité d'organisation de la Fête de 1950, et M. Edouard Morand pour la section Octoduria, prononcèrent les allocutions de circonstance devant une foule nombreuse et silencieuse.

Martigny conservera donc le précieux emblème pendant les quatre années à venir.

La journée de dimanche

Les concours individuels s'étant terminés tous samedi, à l'exception de quelques passes finales de luttés réservées au grand public, les sections purent effectuer leur travail dès la première heure, selon le programme établi. Tour à tour, elles se produisirent aux exercices à mains libres, aux engins, à la course et aux disciplines par mensuration. On verra dans les classements nos sections ont fait de gros progrès ces dernières années, sinon en augmentant leurs effectifs, du moins dans l'amélioration sensible du point de vue collectif.

Basons-nous sur les 146,16 points obtenus par Chiasso — la meilleure section suisse actuelle dans sa division — pour juger extrêmement satisfaisants les résultats des sections valaisannes. Toutes ont été récompensées par la couronne de Ire classe. Un bon travail s'accomplit donc au sein de nos sociétés, sans grand bruit, mais avec persévérance et volonté. Que leurs moniteurs soient tout spécialement félicités, car c'est bien à leur dévouement qu'on doit la vitalité et la qualité de nos sections.

Mêmes remarques pour les gracieuses dames gymnastes qui ont tenu sous le charme les spectateurs par leurs belles démonstrations d'ensemble, leurs jeux si pleins de fraîcheur et d'élégance. Elles contribuèrent, par leur présence, dans une large mesure au succès de cette Fête cantonale, sans aucun doute. Il faut souhaiter que les protégées de M. Wirz, leur président cantonal, apportent désormais régulièrement leur concours au grand rassemblement des actifs. C'est toute la grande et belle famille des gymnastes qu'il faut réunir une fois tous les quatre ans.

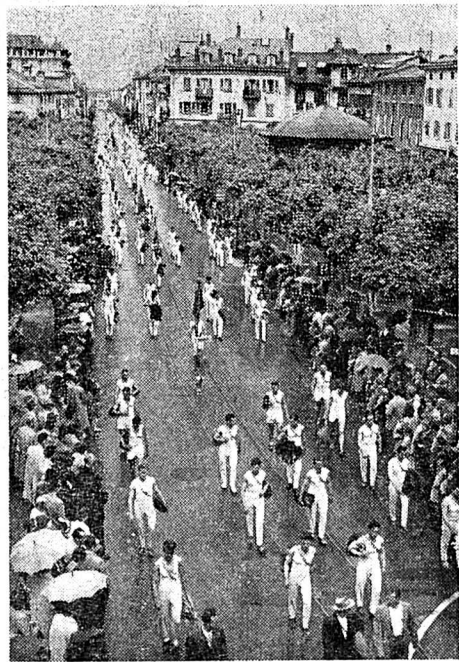
Relevons comme il se doit la participation à notre fête cantonale de l'imposante section de Lausanne-Bourgeoise, commandée par M. Charly Waeber, moniteur. Ses productions rythmiques surtout ont fait le régal du public.

En fin de matinée, M. le prier Pignat célébra la messe au stade en présence de toutes les sections, ceci après avoir prononcé une vibrante allocution du haut des tribunes.

Le banquet officiel

Servi dans toutes les règles de l'art par M. Cretton, cantinier à la hauteur de sa tâche, cette partie gastronomique réunit autour du Comité d'organisation Mgr Lovey, prévôt de la Maison du Grand-Saint-Bernard ; M. Pignat, prier de la paroisse de Martigny ; M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, représentant le gouvernement valaisan ; M. Rodolphe Tissières, préfet du district de Martigny ; M. Marc Morand, président de la ville de Martigny ; plusieurs conseillers municipaux et naturellement les dirigeants de l'Association valaisanne de gymnastique, M. Roussy en tête. Nous avons reconnu également avec plaisir M. Paul Morand, ancien président central de la SFG ; M. Charles Wirz, président de l'Association valaisanne de gymnastique féminine ; M. Francis Pellaud, rédacteur au « Gymnaste Suisse » et plusieurs journalistes sportifs.

Ajoutons que le Comité central de la SFG était représenté par MM. Hans Eggenberger, de Aadorf, président



Le cortège en ville (Photos Dorsaz)

Sections actifs

ATHLETISME LEGER

Catégorie A

Invités : Adriano Zarro, Chiasso, 5029 points.

Valaisans : 1. Michel Uldry, Vernayaz, 4895 points ; 2. Arthur Bovier, Uvrier, 4763 ; 3. Joseph Praz, Sion, 4757 ; 4. Marcel Praz, Sion, 4753 ; 5. Christian Martig, Gampel, 4646 ; 6. Marcel Détienne, Riddes, 4584 ; 7. André Schrötter, Martigny-Ville, 4537 ; 8. Paul Klay, Brigue, 4460 ; 9. Albert Détienne, Monthey, 4347 ; 10. Charly Sauthier, Conthey, 4329 ; 11. Roger Es-Borlat, Monthey, 4245 ; 12. Gilbert Siéro, Sion, 4176 ; 13. Gérard Ieri, Monthey, 4021 ; 14. Jean-Louis Vioget, Sierre, 3959 ; 15. Amandus Ruppen, Gampel, 3912 ; 16. Pierre Ebner, Sion, 3832 ; 17. Michel Vannay, Vouvy, 3759 ; 18. André Burket, Chippis, 3699 ; 19. Robert Rouge, Martigny-Ville, 3631 ; 20. Raymond Puippe, Saint-Maurice, 3523.

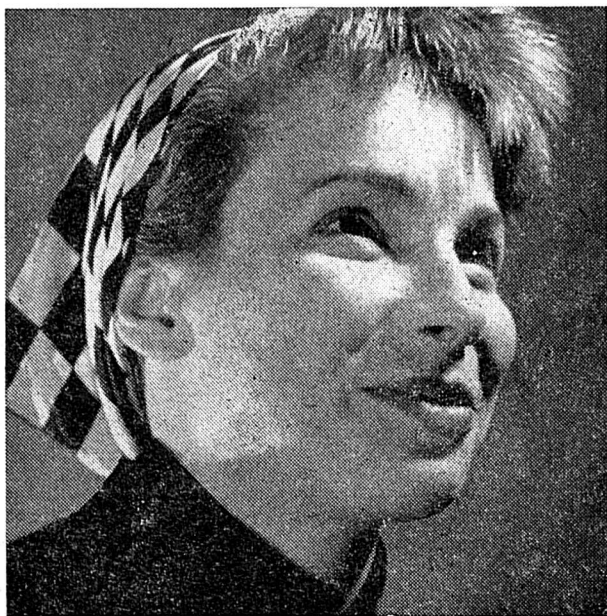
Catégorie B

Invités : 1. Antonio Ghelmetti, Chiasso, 3527 pts ; 2. Giorgio Martinelli, Chiasso, 3086 ; 3. Karl Baumann, Neunkirch, 2723 ; 4. Paolo Schafer, Chiasso, 2666 ; 5. Silverio Frigerio, Chiasso, 2503 ; 6. Marconetti Tazio, Chiasso, 2284 ; 7. Karl Klingenfuss, Neunkirch, 1940.

Valaisans : 1. Otto Wenger, Sion, 3467 ; 2. Léonard Gianadda, Vernayaz, 3098 ; 3. Roger Notr, Riddes, 3094 ; 4. Amédée Grand, Leuk-Susten, 3073 ; 5. Aimé Délitroz, Ardon, 3035 ; 6. André

La voix des consommateurs (15)

ENFANT

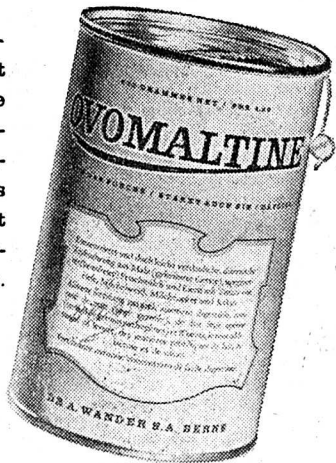


Eila M. :

« Je travaille dans un commerce de mode et j'ai 17 ans. J'ai eu de la peine à passer de l'école, avec toutes ses heures libres, à une vie professionnelle astreignante. Il m'a fallu le soutien de l'Ovomaltine. J'en bois au petit déjeuner et aussi avant d'aller me coucher. Pendant mes loisirs, je prends encore des leçons de danse et de piano, et mon métier m'enthousiasme. Ce qui me plaît le plus, c'est quand je peux aider à un défilé de mode. »

A cet âge transitoire s'accomplit aussi le plus souvent le passage de l'école à la vie professionnelle. Et c'est justement ce pas qui pose de grandes exigences à nos jeunes gens. L'Ovomaltine matin et soir leur donne l'énergie physique et cérébrale nécessaire.

Dr A. Wander SA Berne



Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

A vendre cinquante
perches

pour tuteurs. S'adr. à A. Leyvraz, « La Vergniaulaz », Puidoux (Vd), téléph. 021 / 5 82 36.

Coupons
livrables
de suite

CERCUEILS

René Iten MARTIGNY
Tél. 6 11 43
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

A vendre pour cause de départ, dans le centre de Martigny-Bourg

**maison
d'habitation**

construite en pierres, comprenant deux appartements. Prix avantageux. Alfred Vouilloz, notaire, Martigny.

Importante maison de la place cherche pour service de remplacement de deux mois, dès 19 juillet

chauffeur

expérimenté poids lourds. Bon salaire assuré. Offres, par écrit, de suite, sous chiffre R. 2207, au journal.

LE MAL D'AIMER

Roman d'Henri Ardel

PREMIERE PARTIE

I

Le train s'arrêta. Sur toute la longueur des voitures, une voix monotone d'employé annonça :

— Villers-sur-Mer !... Villers !

Des portières s'ouvrirent. Celle de son compartiment repoussée d'un geste vif, France Danestall — France, diminutif de Françoise — sauta sur le quai, aspirant à pleines lèvres la chaude brise d'août. Ses prunelles, très larges dans l'iris extraordinairement bleu, cherchaient tout de suite la mer, entrevue du wagon. Mais le train la lui masquait encore ; et, seulement, elle aperçut le lointain vert des coteaux boisés qu'un éclatant soleil marbra d'ombres crues.

— Eh bien, France, si tu voulais bien aider ta sœur à descendre son sac de voyage ? jeta Mme Danestall avec un peu d'impatience, devant la distraction de sa plus jeune fille, qui obligeait la sœur aînée, la très jolie et très élégante Colette, à se débrouiller seule au milieu de ses menus bagages.

France, rappelée à elle-même, tendit les bras et reçut tous les sacs, ombrelles, chales que lui passaient en abondance ses

compagnes de route ; puis elle aida sa mère, qui était un peu forte, à descendre des hauteurs du wagon. Colette, à son tour, avait sauté à terre et humait avec plaisir la brise de mer qui effleurait d'une bienfaisante caresse l'imperceptible brûlure de ses joues colorées par la chaleur de ce jour d'été.

Le train s'ébranlait vers Houlgate. Mme Danestall, volontiers tourmentée de petits soucis, interrogea, prise d'inquiétude :

— Vous êtes sûres, mes enfants, que nous n'avons rien oublié ? France, tu as bien regardé, dans le compartiment.

— Oui, mère. Vois, toi-même, nos colis, nos innombrables colis ! sont autour de nous. Maintenant, allons retrouver nos malles pour gagner l'hôtel, où peut-être il fera frais.

Vive, fine comme une Tanagra, elle se détournait et, suivant le flot des voyageurs amenés par la saison commençante d'août, elle s'engagea sur la voie à franchir, de ce pas ailé, souple, des créatures très jeunes.

Derrière elle, plus lentes, soigneuses de leurs aises, Colette et sa mère traversaient aussi, Mme Danestall trébuchant un peu sur l'acier des rails.

Tout de suite, le regard de France avait couru vers le large horizon de mer qu'elle apercevait enfin, miroitant et bleu, par-delà les vergers plantés de pommiers, les

bouquets d'arbres des jardins, les toitures effilées des villas. Mais au passage, les larges prunelles — où la vie luisait ardente — s'arrêtèrent, retenues par une silhouette masculine campée devant la porte de sortie des voyageurs. Et aussitôt un petit sourire où il y avait de la malice, avec un peu de dédain, souleva sa lèvre expressive. Elle murmura :

— Oh ! cette Colette !... Je comprends pourquoi elle a pris tant de soin de bien remettre son voile !

Arrêtée sur le quai, elle se détournait inconsciemment, regardant sa sœur qui arrivait aussi fraîche de visage et de toilette que si elle sortait en droite ligne de sa chambre. Elle venait de voyager cinq heures, et pas une ondulation n'était dérangée sur la nuque dorée ; il n'y avait pas un faux pli sur le col de mousseline d'une impeccable fraîcheur, pas trace de fatigue sur la peau d'un éclat de fleur, rosée comme la blouse de toile de soie qui moulait une taille incomparable ; pas ombre de poussière sur la jupe coupée savamment pour trahir à souhait la ligne parfaite des hanches.

En femme habituée à éveiller l'attention partout où elle paraissait, Colette, caressée au passage par la muette flatterie des regards, avançait avec une apparente indifférence de déesse pour l'hommage des foules. Mais, tout de suite, ses yeux avaient distingué le jeune homme qui, descendu de la charrette anglaise qu'il conduisait, attendait sur le quai qu'elle daignât recevoir son salut.

Et une bouffée de plaisir lui monta au cerveau... Allons, la partie s'engageait bien ! Paul Asseline était toujours sous le charme.

A elle de profiter de toutes les facilités qu'allait lui offrir la vie de bains de mer, pour achever la conquête de ce millionnaire, que souhaitait séduire toutes ses ambitions de jolie fille du monde sans fortune et avide de luxe.

Lui, un peu rouge sous le hâle de la peau brûlée par l'air marin, s'inclinait ravi, une allégresse mal contenue dans ses yeux clairs, dont l'expression était bonne et douce, pas très intelligente. Tout à la joie de sentir dans la sienne la petite main gantée coquettement, il oubliait même de saluer France, aussi bien que de présenter son compagnon de promenade, un grand garçon d'une trentaine d'années qui, resté discrètement en arrière, observait la scène avec une lueur de curiosité et d'amusement dans ses prunelles grises. Souriant et troublé, Asseline enfilait au hasard phrase sur phrase à l'adresse de Mme Danestall et s'excusait de sa présence à la gare.

— J'espère, madame, que vous ne me trouverez pas indiscret d'être venu ainsi vous présenter mes hommages dès la première minute de votre arrivée.

— C'est, au contraire, très aimable à vous. Mais vous en savez donc l'heure ? Il rougit derechef :

— Je m'étais permis de passer à votre hôtel pour m'en informer, désirant pouvoir vous offrir mes services de vieil habitué de Villers, au cas où j'aurais l'occasion très heureuse de vous être bon à quelque chose.

Correctement, il s'adressait à Mme Danestall ; mais France, autant que Colette elle-même, savait bien que, en cet instant, une seule personne existait pour lui dans la gare de Villers. Sa jeune perspicacité avait été aiguillée par les spectacles de la

vie mondaine menée à la suite de sa mère et de sa sœur, aussi bien que par les conversations entendues journalièrement dans le milieu éclectique, très parisien et très lettré, où vivait son père, Robert Danestall, l'auteur illustre de divers poèmes, surtout de très beaux sonnets, qui lui avaient ouvert l'Institut.

Tout en aidant sa mère dans la corvée de reconnaître les bagages, elle observait d'un œil clair, un peu méprisant, les manèges de la savante coquette de Colette. Celle-ci, en apparence tout occupée de ses malles, continuait, en réalité, à envelopper des grâces de son sourire et de son regard bleu tendre le jeune homme qui la suivait avec une docilité fervente de caniche ou d'amoureux.

— Il est touchant, vraiment ! précisa la pensée moqueuse de France ; et elle est admirable ! C'est une artiste en son genre. Si elle ne part pas fiancée de Villers, il faudra vraiment que la famille Asseline soit prodigieusement forte. Il est vrai que ce bon Paul n'a pas l'air doué d'une volonté de fer...

Il paraissait, en effet, un de ces excellents garçons un peu mous, d'humeur aimable et d'intelligence paisible, qui n'ont d'autre souci que de se laisser vivre aussi agréablement que possible, trouvant tout naturel de posséder une grosse fortune qu'ils seraient incapables de gagner.

Que Colette eût le talent de dominer et de diriger sa timide volonté, et elle était sûre d'atteindre enfin ce port du mariage auquel, sans succès, elle essayait de parvenir depuis son officielle entrée dans le monde, quatre ans plus tôt.

(A suivre.)



KREIDLER



**Vous
ne sauriez
mieux choisir !**

Les KREIDLER sont célèbres sous toutes les latitudes pour leurs performances et qualités étonnantes... !

Rendement maximum : moteur KREIDLER d'origine à 2 temps, 50 cm³, développant 2,2 CV; le plus puissant de sa catégorie; suspension brevetée du moteur; cylindre en métal léger, chromé dur.

Simplicité extrême : 2 vitesses, changement absolument silencieux et sans débrayage; entraînement par une seule chaîne.

Sécurité absolue : cadre robuste spécialement conçu, conférant une parfaite stabilité et une tenue de route remarquable par tous les temps; freins à tambours très efficaces, commandés à main et par rétro-pédalage; éclairage puissant; guidon de moto fixé rigidement et directement sur la fourche télescopique; grande autonomie grâce au réservoir d'une contenance de 7 litres.

Confort idéal : fourche télescopique à longue course; large selle confortable; fonctionnement du moteur silencieux.

Faites un essai sans engagement

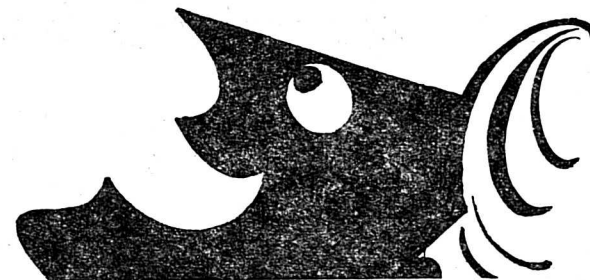
Modèles	1 ^{er} acompte + mensualités	Au comptant
City J 50*	fr. 145.— + 12 x fr. 55.50	fr. 725.—
Tourisme K 50*	fr. 185.— + 12 x fr. 66.—	fr. 895.—
Motocyclette K 51	fr. 205.— + 12 x fr. 74.—	fr. 995.—
Scout R 50	fr. 260.— + 12 x fr. 82.50	fr. 1150.—

3 services gratuits - * Pas d'examen de conduite; dernière catégorie des taxes et assurances; conduite autorisée dès 16 ans

Agences régionales :

Sion : Emile Bovier, avenue du Tourbillon; Leuk-Susten : M. Meichtry; Martigny : R. Veuthey-Ravey; Monthey : Francis Moret; Naters : Renato Paci; Saint-Maurice : R. Veuthey-Ravey; Saxon : garage H. Hofmann; Viège : Pius Imesch; Vouvry : J. Kölliker.

Agence générale : S. A. DE VENTE INTERMOT ZURICH-AFFOLTERN



Dans toutes les compétitions, KREIDLER n'a remporté que des médailles d'or !

VALAIS

Un enfant noyé dans un bisse

Tandis que sa mère vaquait à ses travaux agricoles, le petit Norbert Kummer, fils d'Alex, d'Ernen, dans la vallée de Conches, est tombé dans un bisse d'arrosage. Lorsque sa mère s'aperçut de sa disparition, elle chercha aussitôt dans le canal. Elle finit par trouver le bambin qui, âgé de deux ans, avait été transporté par le courant une trentaine de mètres plus loin. Tous les efforts pour ranimer le pauvre petit furent vains.

Percement d'une galerie d'amenée d'eau

Le 9 juin 1954, à 24 h. 00, a eu lieu le percement de la galerie d'amenée de Villy, reliant la Fenêtre d'Isérables au chantier de Villy et faisant partie de la conduite forcée des Forces motrices du Mauvoisin. Les conditions géologiques de ce travail étaient très mauvaises et elles ont amené des difficultés techniques extraordinaires. En l'honneur de cet événement et en reconnaissance pour ces travaux difficiles et dangereux, menés à bien malgré tout, l'Entreprise Isérables offre sur son chantier, à tous ses collaborateurs et ouvriers, une « Fête du percement » le 16 juin prochain, veille de la Fête-Dieu.

Alarme

Le climat qui nous est octroyé est favorable au développement des maladies cryptogamiques suivantes :

1. Mildiou de la vigne.
2. Mildiou de la pomme de terre.
3. Mildiou de la tomate.
4. Tavelure des arbres fruitiers.

Producteurs, n'omettez pas vos traitements.

Station cantonale pour la protection des plantes : L.

Un nouveau projet de liaison Valais-Berne

On écrit de Sion à la C.P.S. :

On sait qu'il existe trois projets de franchissement par route des Alpes bernoises : Sanetsch, Rawyl, Gemmi. Or, on parle d'un quatrième, qui serait réalisé par des capitaux privés. Il s'agit d'une percée de la montagne entre Mollens, petite commune du district de Sierre, sur la route de Montana et La Lenk, localité connue de l'Oberland bernois.

La galerie jumelée aurait douze kilomètres de longueur et permettrait aux automobiles le passage d'un canton à l'autre en 12 minutes, grâce à un nouveau système de traction supprimant l'inconvénient majeur des gaz de combustion. Il est prévu d'aménager au surplus vers le milieu des tunnels un lift qui de la moyenne de 1000 mètres d'altitude, surgirait au Petit-Bonvin (alt. 2700 m.), d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la vallée du Rhône et qui offre, en hiver, de vastes champs de neige, propices aux sports. Le coût de l'œuvre serait d'environ 50 millions de francs. Ce sont des personnalités sionnoises qui ont pris l'initiative de cette réalisation hardie, secondées par l'ingénieur Aloys Rotz (Zurich).

On compte, d'autre part, que le percement de la montagne procurera une eau d'irrigation d'autant plus appréciée qu'elle se fait rare pendant la saison estivale dans cette région du Valais. Des contacts ont déjà été pris avec les communes de la La Lenk et de Mollens, ainsi qu'avec les cantons intéressés.

APPEL

De nos jours, on ne parle plus guère des réfugiés en Suisse. Les articles publiés dans la presse au sujet des réfugiés ont trait le plus souvent aux problèmes qu'ils posent à l'étranger ou à des événements antérieurs.

Parmi les réfugiés que la Suisse héberge actuellement, le nombre de ceux qui ont besoin de secours est relativement assez considérable et, pendant des années encore, nous devons nous occuper des malades et des vieillards.

La coordination de l'aide publique et privée répond à nos conceptions. Elle a fait ses preuves dans d'autres domaines et s'est montrée indispensable dans l'assistance aux réfugiés. Soulager la détresse des plus désemparés d'entre les réfugiés : les malades, les vieillards, les infirmes, c'est faire œuvre utile, prouver sa fidélité à nos traditions nationales et contribuer à améliorer le sort des sans-patrie dans le monde. Pour remplir cette noble tâche, l'appui de tous est nécessaire. C'est pourquoi j'espère que l'appel adressé au peuple suisse par les œuvres d'entraide aux réfugiés remporte de nouveau le succès que cette belle cause mérite pleinement.

M. Feldmann, conseiller fédéral.

Grave accident à l'entrée de Saxon

Une voiture vaudoise, venant de Martigny, donna un brusque coup de frein pour éviter un autre véhicule, peu avant d'arriver à Saxon. Cette manœuvre fit dérapier le véhicule qui passa à gauche de la chaussée pour venir finalement s'écraser dans le canal en bordure de la route.

On se porta immédiatement au secours des 5 occupants. Quelques instants plus tard, M. le Dr Gross, de Martigny, se trouvait sur place et prodiguait les premiers soins.

Mme Bertha Villiger, 65 ans, de Vevey, fut retirée du véhicule gravement blessée. Conduite de toute urgence à l'hôpital de Martigny, on devait, en effet, diagnostiquer une fracture du crâne, plusieurs fractures de côtes et diverses contusions. L'état de Mme Villiger est jugé très grave. Son mari, M. Robert Villiger, âgé d'environ 70 ans, souffre également de fractures de côtes et de contusions diverses.

Le chauffeur, M. Gay-Villiger, charcutier à Vevey, à un bras cassé et des plaies au visage. Sa femme souffre d'une profonde écorchure au genou et d'autres plaies tandis que leur garçonnet, âgé de 5 ans environ, a été contusionné.

Une voiture tombe dans le canal de Fully

Un auto portant plaques valaisannes, propriété de Mme Louisa Vollut, à Vionnaz, voulut, de la route Martigny-Fully qui longe le canal, prendre un pont en béton qui se trouve à peu près à la hauteur de Branson. Au moment de prendre le virage, le véhicule dérapa et fut précipité au beau milieu du canal. Les occupants purent heureusement se sauver à temps et ainsi en furent quittes pour la peur.

Ordinations au Grand-St-Bernard

Aujourd'hui mardi, 15 juin, des ordinations auront lieu à l'Hospice du Grand-St-Bernard. Elles seront présidées par S. Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, qui ordonnera quatre jeunes prêtres. C'est la première fois qu'une telle cérémonie se déroule à l'Hospice du Grand-St-Bernard.

Rentes ordinaires AVS

NOUVEAUX BENEFICIAIRES

A partir du 1er juillet 1954, les personnes qui, ayant été astreintes à l'obligation de payer des cotisations au titre de l'AVS, ont atteint la limite d'âge prévue par la loi, ont droit à l'une des rentes ordinaires de vieillesse suivantes :

à une rente de vieillesse simple :

- les personnes célibataires, veuves ou divorcées, nées au cours du 1er semestre 1889 ;
- les personnes mariées (mari ou femme) nées durant le 1er semestre 1889 si l'autre conjoint, en raison de son âge, ne peut pas bénéficier d'une rente ordinaire de vieillesse ;

à une rente de vieillesse pour couple :

- les couples dont le mari est né au cours du 1er semestre 1889 et l'épouse avant le 30 juin 1894.

Pour faire valoir son droit à la rente, l'assuré doit remplir une formule d'inscription et la remettre à l'agence communale de son domicile, accompagnée de son certificat d'assurance (cas échéant, y ajouter celui de l'épouse) ainsi que des pièces justificatives relatives à son état civil, telles que livret de famille, passeport, etc.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues auprès de nos agences communales ou directement auprès des caisses de compensation.

Caisse cantonale valaisanne de compensation.

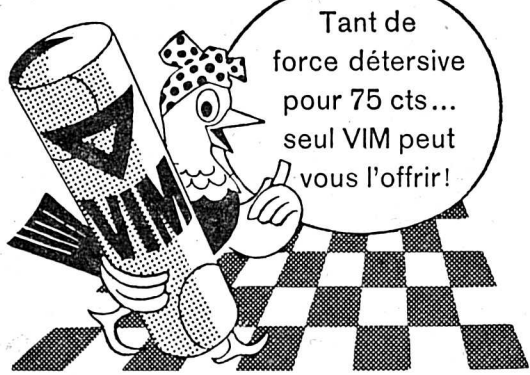
Congrès des Syndicats chrétiens

25^e anniversaire de la Fédération valaisanne
Sion, le 20 juin 1954

Notre journal a déjà annoncé brièvement ce congrès. Dans le but de rendre service à nos abonnés et lecteurs, nous publions ci-dessous le programme de cette manifestation commémorative.

- 8 h. 45 Rassemblement : place de la Gare.
9 h. 00 Cortège à travers la ville. Emplacement de fête : Ecole des filles.
10 h. 00 Discours de M. Marcellin Fracheboud, président de la Fédération. Ouverture du congrès.
10 h. 20 L'homme et la productivité, par M. v. Burg, secrétaire de la Fédération suisse des syndicats chrétiens.
11 h. 00 Messe avec sermon par Mgr Adam, évêque du diocèse.
12 h. 30 Dîner. Concert par les fanfares.
14-18 h. Discours : de MM. Auguste Cool, président de la Fédération des syndicats chrétiens de Belgique ; de M. Jos. Schwéry ; de M. Gross, conseiller d'Etat ; de M. Jacquod.
18 h. 00 Clôture du congrès.

V 48



Corbillard-automobile

Cercueils

Couronnes

Transports internationaux



Pompes funèbres

Marc CHAPPOT

Martigny-Ville

Tél. 026/6 14 13

Pour le cent vingtième anniversaire de la naissance de Louis Gross, poète valaisan

Dans son livre intitulé « L'Empreinte du Dieu », Maxence Van der Meersch peint l'angoisse d'un homme effrayé par l'écroulement de toutes choses. Ce que l'on désire, dit son personnage mécréant, c'est durer ; vivre encore après la mort. Ce souhait, paradoxal sur le plan matériel, se réalise pourtant quelquefois. Si rien ne subsiste ordinairement d'un homme de la rue cinquante ans après sa mort, les artistes s'assurent une survie par leurs œuvres. Et c'est un plaisir de temps à autre, de vivre par la pensée quelques instants en leur compagnie.

Il y a cent vingt ans naissait à Martigny-Bourg un Valaisan que les muses allaient appeler à leur service. C'est en effet le 14 avril 1834 que le conseiller d'Etat Joseph Gross sourit à la naissance de son fils Louis. A l'âge de quatorze ans, le jeune homme entra au collège de St-Maurice. Heureusement doué, il ne tarda pas à gagner l'estime de ses professeurs et l'amitié de ses condisciples. L'étudiant consacrait ses loisirs à l'approfondissement des connaissances dans ses branches préférées : l'histoire naturelle et la botanique. Il glanait aussi dans les livres de lecture des poésies qui faisaient vibrer sa jeune sensibilité. Il les transcrivait dans un cahier de morceaux choisis. Pendant les vacances, le jeune homme séjournait dans ses lieux favoris : Chamonix et Champex. Les décors de ces deux stations servaient de modèles aux dessins de l'étudiant.

Après trois ans d'études à St-Maurice, Louis Gross entra au lycée de Sion. Il y bénéficia de la bienveillante attention d'un professeur de botanique qui l'emmena plus d'une fois dans ses promenades d'études. Dans le chef-lieu valaisan, Louis Gross se lia d'amitié avec les trois fils du comte de Courten. On imagine facilement la franche camaraderie qui devait présider aux ébats des étudiants durant leurs séjours à Vercorin. Louis Gross cultivait déjà les muses. C'étaient surtout les spectacles de la nature qui inspiraient sa lyre :

« J'aime à voir le ciel bleu, les prés verts, les moissons,
L'insecte d'or, la rose, étoile des buissons,
Avec ses cantharides
Et les bois de sapins tout près des sommets blancs,
Et les cygnes en fleurs et les aulnes tremblants
Au bord d'un lac sans rides. »

Quand il eut achevé les classes du lycée, Louis Gross entra au cours de droit de M. Cropt à Sion. C'est pendant cette période que le jeune homme céda au penchant de traduire en vers les aspirations de son âme, ses rêves et ses idées. On ne saurait affirmer que ses occupations professionnelles n'en souffrirent point. Le stagiaire était tourmenté par une telle fureur poétique qu'il lui arriva de griffonner des vers dans les marges de son code.

En 1857, les événements qui ont marqué l'émancipation de Neuchâtel inspirèrent à Louis Gross un poème épique qui resta inachevé à cause de l'accord survenu inopinément. Gross avait écrit :

« O peuple, lève-toi, sors ta vieille bannière
Réveille-toi, lion, qui dormais dans les bois ;
Fais entendre ton cri, soulève ta cririère,
Et n'attends pas l'instant qu'on te mette aux abois. »

Vieux pères de nos monts, prenez votre masse :
La gloire vous attend sur les plages du Rhin ;
Hâtez-vous de quitter votre roche mousseuse,
Pour entendre mugir le noir taureau d'airain.

L'insolent étranger viendra fouler nos terres,
Mais déjà derrière lui croissent les corbeaux ;
Qu'il fuie ou que ses pas maudits et solitaires
Ne foulent après vous que les herbes des tombeaux.

En 1857 encore, Louis Gross reçut une distinction qui couronna son travail poétique. L'institut national genevois avait mis au concours une pièce de vers sur Dante en exil. Gross écrivit un long poème dont voici les premières strophes :

O Dante ils t'ont proscrit de ta ville natale,
Mais ta voix en pleurant, lui jette ses adieux,
Tandis que, dans ses murs, la discordie fatale
Elevé pour les tiens ses gibets odieux

O poète ! tu vis l'injuste aréopage
Prononcer ton arrêt sans froncer le sourcil :
Du livre de tes jours c'est la seconde page,
Hier la lutte ardente et maintenant l'exil !

Le succès étonna le poète et l'enivra de joie. Mais il n'eut pas l'idée de s'enorgueillir. Il resta simple, modeste, timide. Ayant obtenu son diplôme de notaire, il rentra à Martigny-Bourg où il jouit de l'affection de ses proches. Un poème de cette époque chante les charmes du foyer domestique :

Au jardin je descends retrouver mon vieux père
Méditant à l'écart sous quelque ombre épais,
Et nous parlons alors de Dieu, du temps prospère
Et de nos jours remplis de silence et de paix.

Si quelques souvenirs attristent sa mémoire,
Souvenirs de clameurs d'un temps presque effacé,
C'est comme un vent léger qui ride un flot de moire !
La trace disparaît sitôt qu'il a passé.

Parfois ma jeune sœur, gazouillante hirondelle,
Vient doucement poser un baiser sur mon front,
Et puis me retenant, souriante, auprès d'elle,
Me dit : Oh ! profitons des beaux jours qui s'en vont !

L'institut national genevois couronna un nouveau poème. Des encouragements arrivèrent de diverses personnalités littéraires de la Suisse romande, de Victor Tissot et de Oex Delafontaine entre autres.

L'écrivain genevois Petit-Senn écrivit à Louis Gross : « Vos poésies ont de l'âme, de l'harmonie, et font preuve d'un noble cœur et d'un beau talent. » Et dans une autre lettre l'écrivain genevois admire en notre poète « la délicatesse des sentiments, la gracieuseté des images, relevées par une poésie harmonieuse et pure ». Tout souriait à Louis Gross. Mais une douleur amère allait faire saigner son cœur. Sa fiancée mourut quelques jours avant la date retenue pour le mariage. Un désespoir immense obscurcit l'âme du jeune homme. Dans cette période tragique, la poésie lui servit de divertissement. Mais sa lyre rendit des accents où perce le désespoir :

Il est bien désolant qu'ici tout soit mensonge,
Qu'il faille avoir souffert pour dire : J'ai vécu !
Car notre esprit, bientôt désabusé, vaincu,
Ayant cherché la joie et rencontré la cendre,
En sentant l'ombre autour de lui descendre,
Tremble : — l'isolement se fait tout alentour ;
L'on doute du bonheur, l'on doute de l'amour,
Et puis voyant qu'il n'est pour nous plus d'espérance,
Que la joie est un mot, la vie une souffrance,
Vers un passé plus doux l'on voudrait revenir.
Et glaner quelques fleurs aux champs du souvenir.
Mais le passé n'est plus qu'une vaine chimère,
Dont le regret nous laisse une tristesse amère :
C'est alors que le cœur vivant, s'envenime
Dans ce linceul glacé que l'on nomme l'oubli.

Oublier, oublier ! c'est le bonheur suprême.
Et je le chanterai peut-être un jour moi-même ;
Combien de malheureux, fatigués de souffrir,
Ont appelé la mort : oublier, c'est mourir !

Quand le temps eut diminué le chagrin consécutif à son deuil, Gross décida de changer d'horizon. Il séjourna à Munich et à Paris où il compléta ses études. Son diplôme d'avocat date du 27 juin 1859.

A son retour en Valais, Louis Gross s'intéressa à la politique. Il fut appelé au poste de conservateur des hypothèques du IV^e arrondissement, puis nommé président de la commune de Martigny-Bourg, membre, puis président du tribunal de son district, député au Grand Conseil et membre du Conseil national suisse pour la législature de 1873-1877.

Le 1^{er} mai 1867, Louis Gross épousa une jeune fille de Sion. C'est certainement pour sa dulcinée que le poète traça ces vers :

O vierge, c'est bien toi l'ange que Dieu m'envoie
Pour me donner la main dans cette sombre voie
Oh je marchais longtemps triste et seul dans la nuit
N'ayant pour compagnon que l'implacable ennuï

Alors une période de calme et de prospérité s'ouvrit pour Louis Gross. Six enfants naquirent dans sa famille. Son étude regorgeait de personnes qui venaient s'éclairer auprès du juriconsulte. Et le poète ne chôma pas. Une de ses pièces fut couronnée à Bordeaux. Les journaux s'honorèrent de le compter parmi leurs collaborateurs. Mais le ciel fut jaloux de ce bonheur. Alors que tout semblait aller au mieux, un mal terrible atteignit Louis Gross dans les premiers jours de mai 1877. Il escalada son dernier calvaire, entrevoyant la mort avec la sérénité d'un bon chrétien. Il expira le 20 juillet 1877.

Un article de cette époque parle de Louis Gross comme d'un « homme qui a fait honneur au Valais et dont le souvenir ne doit pas s'éteindre car, y est-il dit, il n'a laissé que de bons exemples et des grandes leçons à ses enfants, à ses amis et à son pays. Il aimait le beau dans toutes ses éclosons, et s'il n'a pas produit dans le champ littéraire tout ce qu'il eût certainement fourni si le ciel lui eût accordé une plus longue vie, il n'en demeure pas moins pour sa famille, pour ses concitoyens, un juste sujet d'orgueil et d'admiration. »

Pendant sa trop courte existence, Louis Gross n'avait point publié de livre. Dans son esprit ses vers n'étaient pas destinés à la publicité. Il le dit ainsi :

Je ne suis pas poète
Je répète tout haut ce qu'a senti mon cœur
Le Parнасme me voit loin de son faite,
Apollon me regarde avec un air moqueur.

Mais que m'importe enfin que le dédaïn m'accueille ?
A faire de bons vers je ne prends aucun soin ;
L'herbe donne sa graine et le buisson sa feuille,
Puis l'aiguillon se lève et les emporte au loin.

Cependant, à la séance du 23 septembre 1880, l'« académie » de St-Maurice reçut une requête demandant que « son Bureau fasse une démarche auprès de la famille de Louis Gross en vue de la décider à livrer à la publicité un recueil de ses poésies ; la modestie et l'extrême délicatesse de sentiments de l'auteur l'ayant constamment fait repousser toutes les insinuations à cet endroit ».

Ce désir ne tarda guère à se réaliser puisque deux ans plus tard l'éditeur H. Trambly, de Genève, publiait sous le titre de « Gerbes poétiques » un choix de poésies de Louis Gross, recueil qui le défend victorieusement de l'oubli.

C. Rossier.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 9.15 Emission radiodiffusée. 9.45 Symphonie concertante en si bémol majeur, Haydn. 10.10 Reprise de l'émission radiodiffusée. 10.40 Friedrich Wührer, pianiste. 11.00 Emission d'ensemble. 11.25 Prélude. Marine et Chansons, Jean Guy-Ropartz. 11.40 Rose-Marie, Friml. 12.05 Refrains et chansons modernes. 12.15 Ça et là. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Non stop. 16.30 Concerto en si bémol mineur, op. 23, Tchaïkovsky. 17.00 La rencontre des isolés. 17.20 Un compositeur suédois classique : Franz Berwald (1796-1868). 17.50 Le rendez-vous des benjamins. 18.15 Quelques instants de musique viennoise. 18.35 Les succès de Maurice Chevalier. 18.45 Les Championnats du Monde de Football. 19.50 Informations. 20.00 Mélo-diana. 20.20 Succès du jour. 20.30 Les Championnats du Monde de Football. 21.30 Divertissement musical. 22.10 Gayaneh, suite de ballet. 22.30 Informations. 22.35 Les Nations-Unies vous parlent. 22.40 Pour les amateurs de jazz hot. 23.10 Pour s'endormir.

JEUDI : 7.00 Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Deux cœurs et une valse. 13.00 Bon voyage Monsieur Dumollet ! 13.10 Trois belles pages de Mozart. 16.30 Pour la Fête-Dieu : I. Magnificat. Monteverdi ; II. Une évocation. 17.10 Sonate pour cor et piano. 17.50 Les Championnats du Monde de Football. 19.45 Informations. 19.50 Le miroir du temps. 20.10 Derrière les fogots. 21.30 La grille des vedettes. 22.30 Informations. 22.35 Feux croisés. 23.05 Moments musicaux, de Schubert.

VENREDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Pages de Suppé et de Lehar. 12.45 Informations. 12.54 La minute des A. R. - G. 12.55 Au music-hall. 13.20 Un enregistrement nouveau : Händel et Grell. 13.45 La femme chez elle. 16.00 L'université radiophonique internationale. 16.30 Petit concert de musique italienne ancienne. 16.55 La rencontre des isolés. 17.20 Suite anglaise No 1, Henri Rabaud. 17.30 Concerto en ré majeur. 18.10 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.20 Micro sur le monde. 18.45 Les cinq minutes du tourisme. 18.50 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 Musique russe. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Chansons populaires espagnoles et sud-américaines. 20.30 La pièce du vendredi : Cybernetics. 21.35 Œuvres oubliées de Mendelssohn. 22.05 Musique contemporaine. 22.30 Informations. 22.35 La ronde autour du monde. 22.50 Musique douce. 23.05 Si vous voulez savoir.



LE PLUS PRÈS DE LA PERFECTION!

RUE DE BOURG 35 - LAUSANNE

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
1864-1954



Madame Esther PELFINI et son fils Othmar, à Riddes ;
Monsieur et Madame René PELFINI-DARBELLAY et leurs enfants, à Riddes ;
Monsieur et Madame André PELFINI-BOVAY et leurs enfants, à Riddes ;
Madame Vve Marie BORGEAUD, ses enfants et petits-enfants, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

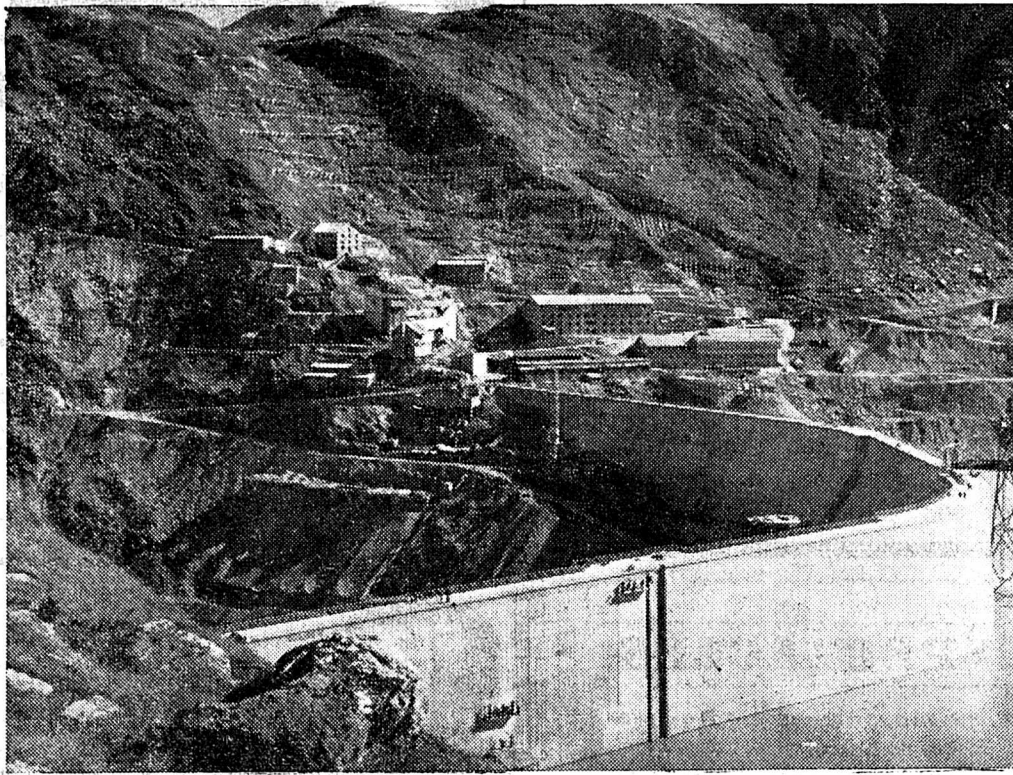
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Amédée PELFINI

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 14 juin 1954, dans 79^e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes mercredi 16 juin, à 10 h. 15.

Le château d'eau de l'Oberland bernois se développe



Une nouvelle étape vient de se terminer dans le vaste programme d'utilisation des forces hydrauliques de l'Oberland bernois : Le barrage d'Oberaar et la nouvelle centrale de Grimsel sont prêts. Notre photo : Le barrage d'Oberaar se trouve à 2.300 mètres et termine le lac d'Oberaar, d'une capacité de 58 millions de m³. L'eau du lac provient du glacier d'Oberaar et aussi, en été, du lac de Raeterichboden, grâce à un système de pompes, ce lac étant situé plus bas. Au fond le village des ouvriers.

Revue suisse

Un Suisse mort à Dien-Bien-Phu

Engagé depuis plusieurs années à la Légion étrangère, le jeune Alfred Blaesi, de Box, âgé de vingt-neuf ans, est tombé dans l'enfer de Dien-Bien-Phu. Sa famille vient d'en recevoir l'avis ; elle est priée de toucher à Nancy la dernière solde du défunt, soit 25.000 francs français pour un mois.

La collision d'Assens a fait 42 blessés

Les deux trains du Lausanne-Echallens-Bercher qui sont entrés en collision le 2 juin, à 16 heures, à Assens, contenaient une soixantaine de voyageurs ; les blessés ont été au nombre de quarante-deux ; vingt-et-un, dont sept enfants, ont été conduits à l'hôpital cantonal ; sept s'y trouvaient encore le samedi 11 juin ; neuf sont soignés à domicile ; douze personnes ont été légèrement blessées ; parmi les blessés se trouvent quatre agents de la compagnie.

Drame de famille

Un terrible drame de famille a mis en émoi, hier soir, la région de Corcelles, près de Moutier. Un cultivateur habitant une ferme isolée sise sur le territoire de la commune d'Elay, nommé Staldemann, 57 ans, a tué, à coups de hache, sa femme, âgée de 27 ans, sa fille de 6 ans, puis s'est donné la mort en se jetant dans la fosse à purin.

Remise du Prix Charles Veillon pour une œuvre en allemand

Dimanche matin s'est déroulée la cérémonie de la remise du Prix Charles Veillon pour un roman en langue allemande. C'est la première fois que ce prix était décerné. Le jury, à l'unanimité, l'a conféré à Mme Hertha Trappe, d'Altena, en Westphalie, pour son manuscrit de roman, non encore publié : « Was ich wandre dort und hier ». Ce prix est de 5.000 francs suisses.

Gasser Transports - Tél. 6 12 50

ETRANGER

Un appel du chancelier Adenauer à la France

L'évolution négative de la Conférence de Genève et l'impatience croissante de l'opinion américaine devant l'attitude hésitante de la France et de l'Italie dans la question de la ratification du traité de Communauté européenne de défense imposent à Paris une décision rapide, a déclaré le chancelier Adenauer devant la commission des affaires étrangères du Bundestag.

Après avoir exprimé que « dans la grave situation internationale actuelle » la crise française sera rapidement dénouée, le Dr Adenauer a poursuivi : « La République fédérale peut attendre paisiblement les événements car elle a tout fait, de son côté, en faveur de l'unification européenne et la réalisation de la C.E.D. »

Réaffirmant sa ferme conviction que le traité sur l'armée européenne sera ratifié, le chef du gouvernement fédéral a conclu : « Présenter des propositions de recherche n'est pas l'affaire de l'Allemagne. »

L'importance de l'arme atomique

S'adressant aux journalistes à l'issue de son audition devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, le général Gruenther, commandant suprême allié en Europe, a mis en garde le monde occidental contre la « faute grave » que constituerait l'abandon des armes atomiques en face de la stratégie adverse, qui constitue à lancer au combat des masses d'hommes sans se préoccuper des pertes.

Citant l'exemple de la bataille Dien-Bien-Phu où, a-t-il dit, « malgré leurs vaillants efforts, 10.000 Français n'ont pas pu surmonter la violence de l'attaque de 40.000 communistes », le général a ajouté : « Ce serait une grosse erreur de nous mesurer avec l'adversaire sur un plan stratégique analogue, alors que nous avons la supériorité technique. »

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

On cherche

JEUNE FILLE

au courant du service, pour Tea-Room. S'adr. au Tea-room Riviera, Martigny-Ville.

On cherche

JEUNE FILLE

de 17 à 18 ans, pour le ménage et aide au magasin. Tél. 026 / 6 10 48.

Ménage soigné de 2 adultes et 2 enfants en bas âge cherche

JEUNE FILLE

au courant de tous les travaux ménagers et aimant les enfants. S'adr. à Mme Jean-Claude Jonneret, imprimerie, Martigny.

APPARTEMENT

à louer, à MARTIGNY-BOURG, rue principale, 3 chambres, salle de bains, cave et galetas, prix Fr. 90.-, tél. 027 / 2 19 71.

Je serais acheteur d'une coupe de foin

et de regain. Faire offres à Fernand Darbellay, Martigny-Bourg.

A vendre

CHEVAL

de 6 ans, bon pour tous rapports. S'adr. au journal sous R. 2214.

A louer

CHAMBRE meublée

et indépendante, participation à la salle de bains. S'adr. à Alois Tornay, La Bâtiaz.



Monthey

En course à Saas-Fée

L'Association des employés et contremaîtres de la Ciba avait choisi Saas-Fée comme but de sa course annuelle. Elle y passa des heures agréables. Découvrir dans son merveilleux cirque de montagnes la patrie des Zurbruggen, des Supersaxo, etc., fut un enchantement pour tous.

Un plantureux repas servi à l'Hôtel Allalin contribua à agrémenter ce trop bref séjour. Chacun eut encore le loisir de visiter la fabrique de meubles dont le style ancien souligne la beauté, le pittoresque et la valeur.

Le retour par le Château de Villa à Sierre permit d'apprécier la qualité d'une collation servie au Relais du Manoir, cet autre joyau de l'hôtellerie valaisanne.

La découverte de son Vieux Pays fut en ce deuxième samedi de juin une surprise pleine d'agrément.

La Confirmation

Le dimanche de la Trinité était jour de grande fête pour notre paroisse, toute à la joie de recevoir Son Exc. Mgr Adam, évêque du diocèse. Les fidèles en grand nombre se pressaient à l'église. Ils se sont recueillis à l'écoute d'une remarquable allocution prononcée par Mgr Adam dont l'éloquence et la ferveur invitaient à la piété.

À la tribune, la Chorale se distingua par l'interprétation d'une messe de Franco Vittadini ainsi que par l'exécution d'un offertoire « Caenantibus Illis » à cinq voix avec solo de M. Roland Fornerod.

Longue et émouvante fut la cérémonie de la Confirmation. Mgr Adam confirma plus de 270 enfants, puis il donna sa bénédiction apostolique. Son Excellence fut ensuite accompagnée par le clergé jusqu'à la cure où le Conseil de paroisse vint lui rendre un hommage respectueux.

Water-polo

Pour continuer son entraînement, le Cercle des Nageurs avait convié la première du Red Fish-Neuchâtel, son adversaire de la fameuse finale de Lausanne qui avait permis aux Neuchâtelois d'accéder à la 1^{re} ligue.

La revanche de samedi soir donna lieu à une lutte ardente. Red Fish l'a emporté par 5 buts à 4. A la mi-temps Monthey menait par 4 à 0. Le retour offensif des Neuchâtelois fut victorieux grâce aux assauts des Sauer, Übersax (hockeyeur bien connu), grâce aussi au brio du gardien, le prestigieux Karadjic.

Dimanche matin, les deux équipes disputaient un nouveau match qui se termina par un résultat nul, 1 à 1. Le sérieux et la qualité de tels entraînements doivent porter leurs fruits. Bertal.



Sion

Les expositions

La population séduisante n'a pas manqué de distractions durant ces deux journées de samedi et dimanche 12 et 13 juin.

À l'ancien Stand, une exposition de camping a attiré de nombreux adeptes de ce sport très à la mode.

Sur la place de la Planta, la maison Ford a elle aussi intéressé beaucoup de monde, sans oublier les belles représentantes du sexe charmant, admirant les belles voitures qui ont tenté les uns et les autres, grands et petits. Patience, tout vient à point à qui sait attendre...

À la Maison de la Diète, les visiteurs et amis du livre et du vin continuent à accourir avec empressement, heureux de l'accueil qui leur est réservé par le maître de céans, arborant un sourire optimiste et engageant.

On cherche pour tout de suite une

bonne

en particulier pour les chambres et aussi pour aider au service. Salaire minimum Fr. 200.-. Un jour de congé par semaine. Vie de famille. - Hôtel Kreuz, Ins/Berne, téléphone 032 / 8 38 94.

On cherche

logement

ou CHALET, du 1er au 15 août. Faire offres à Michel Cima, Grande-Rue 213, Corcelles, Neuchâtel.

Monsieur seul cherche

DAME

pour tenir ménage soigné. Faire offres à M. Demartine, entreprise de peinture, Rolle (Vd).

Votre conseiller



le sait bien :

Reçu par des milliers de clients, il a le respect de ses hôtes. Voilà pourquoi il se montre toujours poli et serviable.

C1

André MOREND
Avenue de la Gare
MARTIGNY-VILLE
Tél. 026 / 6 18 62

Notre clientèle augmentant de jour en jour, nous engagerions encore des conseillers Just, actifs et d'une conscience absolue.

CINÉMA CORSO

Mardi, mercredi, jeudi fête à 14 h. 30 et 20 h. 30 ;
Jeudi 14 h. 30 (matinée spéciale enfants dès 12 ans).

Nous irons à Monte-Carlo

avec l'Orchestre Ray VENTURA
Henri GENES - Philippe LEMAIRE



A la Société des commerçants

Lors de son assemblée générale de vendredi 11 juin, cette importante société groupant 80 membres actifs, dut enregistrer le départ de son comité de MM. Ferdinand Frachebourg, président, W. Emmel, A. Frossard et W. Robert-Tissot. Pour succéder à ces méritants sociétaires, l'assemblée porta son choix sur MM. Ch. Gasser, E. Torrent, A. Maag et Mlle Gaby Sierro. La nouvelle équipe ne manquera pas d'œuvrer avec zèle et dévouement, permettant ainsi à cette société de poursuivre sa bienfaisante activité.

La fermeture des écoles primaires

L'année scolaire se terminera mercredi dans la matinée. La jeunesse, fatiguée par les longs mois d'étude, est heureuse de prendre le large et de rompre les rangs jusqu'en septembre.

A tous et à toutes, bonnes et joyeuses vacances !

Le Rallye cantonal des éclaireurs valaisans

Ce rallye cantonal, organisé impeccablement par le groupe St-Georges qui dirige notre ami Marcel Baechler, entouré d'un état-major très dévoué, a connu, malgré la pluie de dimanche après midi, un très beau succès. L'ondée intempesive n'a pas entamé la bonne humeur de tout ce monde de louveteaux, cheftaines, éclaireurs, chefs et routiers. En effet, la joie n'est pas un vain mot chez les disciples de Baden-Powell.

Samedi, au début de l'après-midi, une animation intense n'a cessé de régner à l'ancien Stand, où la manifestation était centrée pour ces assises. C'était un spectacle intéressant de voir les équipes occupées au montage des tentes, à la préparation du souper, etc. L'ouverture officielle du camp eut lieu vers 19 h. 45, avec cortège, feu de camp. Dimanche matin, à 6 h. diane, suivie de la messe célébrée à 7 h. par Mgr Adam qui a tenu à prendre part à cette cérémonie et à prouver aux scouts l'estime dans laquelle il les tient. Des concours animés mirent aux prises les diverses patrouilles. Toutes défendirent leurs couleurs avec courage et ténacité. Les autorités civiles et religieuses visitèrent ce camp et se montrèrent enchantées de l'ordre, de la propreté et de l'excellente ambiance qui y régnaient.

La marque suprême de l'homme de bien : respecter ceux qui ne sont pas susceptibles de lui rendre service.

Robe ravissante

Vous éprouvez autant de joie à étrenner une nouvelle robe qu'à faire toilette avec le savon SUNLIGHT double-morceau dans sa nouvelle forme. Il s'adapte si bien à vos mains ! C'est avec une joie toujours nouvelle que vous recourez à la douceur de ce savon si pur. Et sa mousse bienfaisante, au parfum discret, vous entoure d'une atmosphère de propreté et de fraîcheur.

nouvelle forme épatante!



Et d'un prix avantageux!

SD 75

Seulement...

4.90

Longtemps convoité par les femmes
Voici le Jockey féminin



Jockette
le Jockey-Slip pour dames

Idéal pour le sport, les vacances - et sous la robe habillée

En vente chez:



Maison d'ancienne renommée

Championnats du monde de football

tous les soirs dans notre vitrine N° 4, résultats des matches de la journée avec photographies.

ETOILE

BECAUSE YOU'RE MINE (M.G.M.)



MARIO LANZA
DORETTA MORROW
JAMES WHITMORE

Tu es à moi

Mercredi 15 et jeudi 16 (Fête-Dieu)
2 seules séances à 20 h. 30

L'inoubliable
« GRAND CARUSO »

plus brillant que jamais, dans son succès mondial, où il chante à nouveau

17 airs, parmi lesquels les plus beaux morceaux de « Rigoletto », « La Traviata », « Cavalleria Rusticana », « L'Africaine », « Norma » et quelques airs populaires des plus connus.

Jeudi 16 et dimanche 20 à 17 heures

Un grand spectacle de famille

JEANNOT L'INTRÉPIDE

ou
Les nouvelles aventures du PETIT POUCE

Le premier grand dessin animé français

Adultes : 1 fr. 80
Enfants : 1 fr. 20

EN TECHNICOLOR
Un film frais, vivant, jeune, agréable...

Mardi à 20 h. 30 et jeudi (attention ! à 14 h. 30 seulement)

LA FLIBUSTIÈRE DES ANTILLES

Un ouragan d'aventures en technicolor avec une distribution exceptionnelle.

MARTIGNY

Grande promenade des classes enfantines communales

Jeudi 10 juin, nos classes enfantines communales clôturèrent leur année scolaire par une promenade à Glion.

En dépit du temps, plutôt maussade, tout notre petit monde est en liesse et, vers les 9 h., c'est en joyeuse cohorte qu'il se rend à la gare. Les mamans sont en nombre, elles aussi, environ cinquante; elles sont venues moins pour accompagner leurs bambins que pour partager leur enthousiasme débordant et leurs joies à la fois si fraîches et si naïves.

Quelques minutes d'impatientie attende et voici l'heure du départ. A 9 h. 29 le train s'ébranle et à 10 h. 26 Territet enssoleillé nous accueille.

De là, le funiculaire, à la montée vertigineuse, nous conduit, par petits groupes, à Glion. Que de charme à se voir transporter, en huit minutes, à travers la verdure et le plus commodément du monde, des rives du lac jusqu'à 700 m., tout en admirant à loisir et la hardiesse de la ligne et ce panorama insoupçonné qui vous grise de plus en plus.

Glion, belvédère merveilleux, s'étage en amphithéâtre. C'est un lieu coquet de villégiature où, depuis les palaces tels que le Righi Vaudois et le Victoria jusqu'aux plus petits restaurants, l'on s'ingénie à procurer aux hôtes un séjour des plus agréables. Terrasses fleuries, tantôt ombragées, tantôt enssoleillées, installations sportives, promenades, excursions: tout cela crée une atmosphère de station. Le panorama est l'un des plus beaux qui se puisse voir à faible altitude. On plane sur ce « vieux Léman, bleu miroir du bleu firmament » tout encadré, dans ses promontoires découpés, de paysages accueillants et doux. Le temps de pique-niquer et déjà sonne l'heure du retour.

Bientôt nous atteignons le débarcadère de Territet. L'horaire nous octroyant deux heures de libre parcours, nous en profitons pour gagner Montreux en empruntant la promenade le long des quais, car le soleil darde et la chaleur devient accablante. Le lac nous apporte sa fraîcheur et les fameux jardins des grands hôtels, jetés à l'entour de cette baie lumineuse, nous offrent à profusion le luxe de leur décor et le parfum de leurs roses. Montreux, petit centre mondain toujours soucieux d'offrir à un public international les distractions et les élégances de la grande ville.

A 15 h. 32, c'est le charme toujours nouveau d'une traversée en bateau à vapeur Territet-Bouveret, puis le retour dans notre bonne petite cité d'Octodure.

Nous remercions la Commission scolaire pour tout son dévouement, la Municipalité de Martigny-Ville pour sa générosité, au nom de nos petits élèves qui, sans apprécier à juste titre, cela va sans dire, un tel itinéraire, ont tout de même remporté de leur première promenade scolaire, à part le souvenir palpable de leurs minuscules et fragiles barques à voiles, la vision de notre bleu Léman, que plusieurs voyaient pour la première fois, et un bonheur tout neuf, qui bien que très extériorisé, leur restera à jamais gravé.

Les institutrices.

Une fillette renversée par une auto

Samedi, la petite Jeanine Moret, âgée de 7 ans, fille de M. Marc Moret, débouchant inopinément d'une ruelle transversale sur la rue de l'Hôpital, a été happée par une auto que conduisait M. Magnin, de Sembrancher. L'enfant a été relevée avec une jambe cassée, une fissure du crâne et des contusions.

Promenade des écoles

Les écoles communales de Martigny-Ville et La Bâtiatz, fortes de 270 maîtres et élèves, et d'une centaine d'accompagnants, sont aujourd'hui en grande promenade dans le Léchtental.

Elles arriveront ce soir à 20 h. 10 et la distribution des prix sur la place Centrale clôturera l'année scolaire.

Une charmante audition

C'est bien celle qu'a donnée le groupe costumé « L'Alouette » du Cercle fribourgeois de Genève, dimanche matin, à la sortie de la grand-messe, sur le parvis de l'église paroissiale. Les jolies chansons qu'on entendit nous comblèrent d'aise tant par leur perfection que par leur choix varié.

Un cordial merci à ce groupement folklorique.

Exposition des artistes du dimanche

C'est demain mercredi 16 juin que s'ouvre à la salle de l'Hôtel de ville cette intéressante exposition groupant des toiles, dessins et travaux divers d'artistes amateurs.

Souhaitons qu'elle obtienne un plein succès. Vernissage à 20 h. 30. Clôture le dimanche 27 juin.

Concert de l'« Edelweiss »

La Fanfare municipale « Edelweiss » donnera un concert sous la direction de M. le professeur Don, mercredi 16 juin, à 20 h. 30, sur l'avenue du Bourg, vers le Café du Stand. Le programme est le suivant:

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| 1. Pluribus Unum, marche | F. Jewell |
| 2. Mélanie, gavotte | Alb. Neudel |
| 3. Thysville, marche | Henri Delplace |
| 4. Amour dédaigné, valse | Paul Lincke |
| 5. Le Lamartinien, pas-redoublé | Alfred Delbecq |
| 6. La Chanson de Solweig | Edw. Grieg |
| 7. Le Refrain des Vosgiens | E. Mullo |

MARTIGNY-TAXI
Jour et nuit 6 18 88

Après la Fête cantonale de gymnastique CONCOURS DE VITRINES ET DECORATION.

Rarement notre ville a été aussi richement pavoisée. Cette abondance de drapeaux et de guirlandes a contribué dans une large mesure à créer dans toute la cité l'atmosphère des grands jours de fête.

Le comité d'organisation se fait un réel plaisir de féliciter la population de Martigny du bel effort qu'elle a fourni pour décorer si généreusement fenêtres et balcons.

Sa gratitude s'adresse aussi tout particulièrement aux commerçants qui ont bien voulu participer au concours de vitrines pour lequel un jury présidé par Me Victor Dupuis a décerné les prix suivants:

- 1^{ers} ex-aequo: Magasin Addy-Damay et Magasin Aubert, « Banyl ».
- 2^e: Magasin Georges Luisier, fers.
- 3^e: Magasin Gaston Girard, modes.

FACTURES. — Elles sont à remettre avant le 20 juin au caissier, M. Jean Bollin, Caisse d'Epargne.

REMERCIEMENTS. — Le comité d'organisation se fait un devoir de remercier les sociétés locales de leur participation au cortège ainsi que toute la population pour son appui généreux tout au long des festivités. Le comité d'organisation.

Une ville qui sait recevoir

Martigny fait vraiment bien les choses. Elle l'a démontré lors de la fête cantonale de gymnastique, samedi et dimanche.

Jeudi 17 notre cité aura aussi l'honneur de voir défiler en ses murs le Saint-Sacrement. Nous voulons espérer, mais est-ce nécessaire de le dire, que notre population saura se montrer aussi libérale envers son Maître et lui préparer une réception aussi digne qu'aux gymnastes.

Harmonie municipale

Ce soir mardi, à 19 h. 30, rendez-vous au local pour la réception des écoles communales. Tenue civile. Vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

Répétitions de l'« Octoduria »

Les actifs sont convoqués ce soir mardi à 19 h. 30 au stade municipal. Les répétitions des pupilles, pupillettes et des dames sont suspendues jusqu'à nouvel avis. Le comité.

Martigny-Sports

L'assemblée générale annuelle du F.C. Martigny-Sports se tiendra le jeudi 24 juin, à la grande salle de l'Hôtel de ville.

C. A. S.

Réunion mardi à 20 h. 30 à la Brasserie Kluser. Course du 17 au 20 juin dans la région de la Jungfrau.

SPECTACLES

Trois magnifiques programmes en technicolor à l'Etoile

Mardi 15 à 20 h. 30 et jeudi 17 à 14 h. 30:
LA FLIBUSTIÈRE DES ANTILLES, en technicolor. Un ouragan d'aventures avec une distribution sensationnelle: Jean Peters, Debra Paget, Louis Jourdan. Attention! Jeudi 17 (Fête-Dieu), à 14 h. 30.

Mercredi et jeudi à 20 h. 30:
TU ES A MOI, en technicolor, avec Mario Lanza, l'inoubliable « Grand Caruso », qui chante à nouveau 17 airs, parmi lesquels les plus beaux morceaux de « Rigoletto », « Le Trouvère », « Cavalleria Rusticana », « L'Africaine », « Norma » et des airs populaires des plus connus.

Une véritable fête pour les yeux et les oreilles à ne pas manquer!

Un grand spectacle de famille à l'Etoile jeudi 17 (Fête-Dieu) et dimanche 20 à 17 h.

JEANNOT L'INTRÉPIDE, ou « Les nouvelles aventures du Petit Poucet ».

C'est le premier grand dessin animé français... Un film frais... Une féerie de couleur... Un sujet inoubliable... Une musique étourdissante. Enfants Fr. 1.20, adultes Fr. 1.80.

« Nous irons à Monte-Carlo », au Corso

Le spectacle le plus amusant: des gags, des chansons, de la bonne humeur, avec la grande équipe de « Nous irons à Paris ». Ray Ventura et son orchestre; Henri Genès, Philippe Lemaire dans leur nouvelle aventure: **NOUS IRONS A MONTE-CARLO**. Horaire: mardi, mercredi et jeudi à 20 h. 30. Jeudi, Fête-Dieu, à 14 h. 30, matinée spéciale pour familles, enfants dès 12 ans.

FULLY — Ciné Michel

Mardi, mercredi et jeudi (Fête-Dieu): **ON DEMANDE UN MENAGE**, avec Jean Tissier, le film le plus comique que vous puissiez voir. Que personne ne manque.

Jeudi à 17 h. et vendredi: **NOUVEAU MEXIQUE** (Far-West en technicolor).

SAXON — Cinéma « Rex »

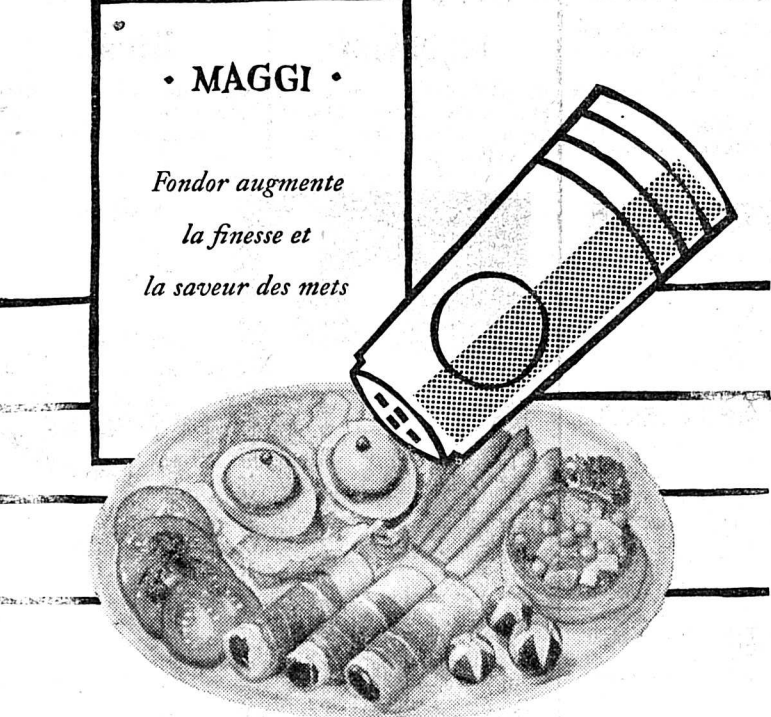
Mercredi 16 et jeudi 17 à 20 h. 30:
LA FLIBUSTIÈRE DES ANTILLES.
Jeudi et dimanche à 14 h. 30, cinéma pour familles:

Chœur d'Hommes

Répétition générale ce soir. Présence indispensable.

Classe 1925

Les contemporaines de 1925 sont priées de se rencontrer au Café de l'Hôtel-de-Ville, samedi 19 juin, à 20 h. 30. (R 2213)



MAGGI

Fondor augmente la finesse et la saveur des mets

FONDOR

Les gourmets assaisonnent les mets selon leur goût personnel grâce au saupoudroir Fondor placé devant eux sur la table. Le Fondor est un condiment prodigieux qui relève la saveur naturelle: les épinards en sont d'autant plus fins, le rôti d'autant plus succulent — et votre plat préféré vous plaira d'autant plus!

Joli saupoudroir en matière plastique moderne, pratique et hygiénique.

A base de glutamate, protéines végétales, hydrolisats, gousse végétale, sel, hydrates de carbone et épices.

Cinémas

ETOILE Martigny

Mardi à 20 h. 30 et jeudi (Fête-Dieu), à 14 h. 30:

La flibustière des Antilles

Mercredi et jeudi, à 20 h. 30: Le nouveau triomphe de Mario Lanza

Tu es à moi

Jeudi (Fête-Dieu), à 17 heures: **Jeannot l'intrépide**

CINE MICHEL Fully

Mardi, mercredi et jeudi (Fête-Dieu):

ON DEMANDE UN MENAGE

avec Jean Tissier; le film le plus comique que vous puissiez voir. Que personne ne manque.

Nouveau Mexique

(Far-west en technicolor)

REX Saxon

Mercredi, jeudi et vendredi:

La flibustière des Antilles

Jeudi et dimanche, à 14 h. 30: **Jeannot l'intrépide**

Enfants: Fr. 1.-; adultes: Fr. 1.50.

CINEMA Ardon

Un éloquent réquisitoire contre le divorce et une belle page musicale:

Petite maman

avec les deux jumelles Jutta et Isa Gunther.

Attention à l'horaire: Mercredi 20 h. 45, jeudi matinée 14 h. 30, soirée 20 h. 45.

JEANNOT L'INTRÉPIDE, ou « Les nouvelles aventures du Petit Poucet ». (Voir communiqué pour les 2 films sous cinéma Etoile.)

ARDON — Cinéma

PETITE MAMAN. — Tout à la fois un réquisitoire contre le divorce, une histoire amusante sur un problème sérieux, une belle page musicale, « Petite Maman » est un chef-d'œuvre de sensibilité et d'émotion qui laissera un souvenir ainsi durable que les « Deux Gosses » ou les « Deux Gamines ».

Attention à l'horaire: mercredi 20 h. 45; jeudi matinée 14 h. 30, soirée 20 h. 45.

SIERRE

Le concours de musique humoristique

Si le temps détestable de dimanche a fait mentir le fameux soleil sierrais, il a de concert privé notre population du spectacle joyeux que lui promettaient le concours de musique humoristique.

C'est bien dommage, mais la partie est remise à dimanche prochain et sera, à ce qu'on assure, encore plus belle. Tant mieux!

Toutefois, les concours de vitrine se sont déroulés samedi après-midi et ils ont obtenu tout le succès escompté. Les résultats n'en seront proclamés qu'à l'issue du concours musical du 20 juin.

De même, le journal de ces manifestations sierraises du rire, « Triple Croche » s'est enlevé comme des petits pains, et même plus rapidement encore, puisqu'il a fallu allonger l'édition. Les « égratignés » n'ont pas été les derniers, à ce qu'on prétend, à en faire ample provision, histoire, sans doute, d'accroître la recette de l'Harmonie!

Pour revenir sur le concours de vitrines, spécifions qu'il s'agissait de présenter de façon à la fois ingénieuse et surtout humoristique tel ou tel article au choix du marchand.

Nos quelque vingt commerçants qui ont pris part à cette compétition ont rivalisé de zèle et d'humour dans la présentation des articles. On peut dire qu'ils se sont véritablement dépassés.

La musique officielle de circonstance, la « Philharmonie », composée d'hommes à barbe, a royalement amusé le nombreux public qui la suivait d'une vitrine à l'autre.

JEUNE FILLE

de 15 ans, cherche place d'aide au ménage, dans station de montagne, contre modeste rétribution. Disponible pour deux mois. Téléphone 026 / 6 31 50.

Dame cherche demi-journée ou journée comme

effeuilleuse

ferait aussi des heures de ménage. Région Martigny-Charrat. S'adr. sous chiffre R. 2209, au journal.

On demande

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café, Italienne acceptée. S'adr. au téléphone 026 / 6 61 31.

On cherche une

JEUNE FILLE

forte, pour aider au ménage de 2 personnes et travaux de jardin. Gage 180 à 200 francs par mois, place à l'année et 2 jeunes filles pour ramasser les fraises, gage 200 fr. par mois, entrée de suite. S'adr. sous R. 2211 au bureau du journal.

On demande

JEUNE FILLE

ayant fini l'école pour aider au ménage et magasin, si possible pouvant coucher chez elle. S'adr. au journal sous R. 2212.

Magnifiques occasions

A vendre, pour cause achat Land-Rover, un tracteur

(auto transformée Fiat 6 CV) avec plaque et assurance 1954, une REMORQUE 1 m3 basculante et une REMORQUE avec pont neuf 3.80x1.80, en bloc, Fr. 3600.-; une

motocyclette Norton - International

500 cc. avec suspension arrière et équipement de course, Fr. 1400.-. Le tout en parfait état. S'adresser à Maurice Pellouchoud, fabrique de semelles bois, Martigny-Ville, Pont de la Bâtiatz, téléphone 6 14 42.

Pour vos travaux de campagne

Vin rouge de table, le litre Fr. 1.30
blanc suisse, le litre Fr. 1.30

Morand & Leryen, vins

Martigny-Ville Tél. 6 10 12
Livraison par camion

Porteuse de journaux

est demandée tout de suite pour livrer aux abonnés à

MARTIGNY-VILLE et LA BATAZ

un journal hebdomadaire avec assurance. Gain accessoire régulier assuré. Offres de personnes adultes seulement, à adresser E.R. 1910, poste restante, Martigny-Ville.

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau



Santé! Conservation!
Respect... Virginie!



avec ou sans filtre
un produit Burrus

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée:
c'est la preuve de sa qualité.

Draps

en coton écri, double-chainés, bonne qualité, dimensions 180/250 cm. la pièce

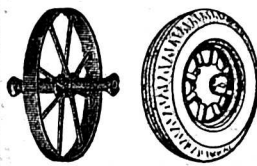
Fr. 9.80

Demandez sans engagement l'offre avec échantillon pour toute la lingerie de lit. Sur demande, facilités de paiement.

Nous cherchons représentant et attendons votre offre. Fritz Brandenburger, Fabr. de trousseaux, Saint-Gall.

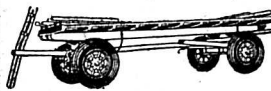
Roues de brouettes

de toutes grandeurs avec pneus, pneu plein ou roues en fer.



ROUES à PNEU pour chars, tombereaux, chars à bras.

ROUES à PNEU, ordinaires ou pour axes patentes. ROUES MILITAIRES, en fer, pneu plein ou avec axes (bon marché).



CHARS à PNEU à 2, 3 1/2, 5 tonnes, avec partie avant et arrière, pont, 2 paires de freins. Prix très avantageux. Exécution soignée. Invitation pour visiter. Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal 45.



La belle confection avenue de la Gare

A vendre 500

PERGHES

d'haricots. S'adr. à Willy Pierroz, Borgeaud/Bovernier.

MADAME

préfère la crème-sandwich « Grand Hôtel ».

Elle est facile à digérer. Elle fond comme du beurre.

En vente dans les bonnes épiceries: 95 ct. la boîte de 120 gr.

Pour pique-nique, hors-d'œuvre, etc.

Vente en gros: Ch. Duc S.A., Sion.



Loterie Romande



3 juillet

2 x 120.000

Sion, avenue du Midi - Chèques postaux II c 1800

**Assurances
vol de vélos
prime 3-5 fr.**

MOBILIÈRE SUISSE
Agence générale pour le Valais:
W. Wydenkeller - SION
Tél. 027 / 2 26 85-86

Bons Petits fromages

du poids de 4 kg, 1/4 gras, à Fr. 2.50 le kg, sont envoyés contre remboursement et 1/2 port, par C. Staldegger, commerce de fromage, Pfäffikon/Schwyz.

Cours de vacances

12 juillet - 4 septembre

pour l'allemand et les répétitions en général. Etudes sérieuses et bons résultats. Belles vacances, situation magnifique.

INSTITUT HELVETIA, Lucerne 041 / 2 16 03.

Garçon de 14 ans cherche place pendant les vacances comme

commissionnaire

ou petits travaux. S'adr. au journal sous R. 2210.

Un succès sans précédent!



La VESPA est le scooter le plus répandu en Suisse et dans le monde entier, et cette année encore la

VESPA continue sa marche triomphale

En l'espace de peu de temps elle a réussi à se rendre indispensable à plus d'un demi-million de fervents adeptes; un tel succès témoigne de sa valeur: sa qualité ne se discute pas. VESPA 1954 - 125 cmc - Fr. 1580.— avec roue de secours.

Et dès maintenant:

VESPA TOURISTE - Mod. «U» - Fr. 1370.- avec roue de secours

Crédit sur 6, 12 et 18 mois — 1^{er} versement dès Fr. 140.—.

Renseignements auprès des 380 agents officiels ou de l'importateur, INTERCOMMERCIAL S.A., 1, place du Lac, Genève.

Agents officiels:

Ardon: R. Lugon

Martigny-Ville: Ch. D'Amico

Monthey: G. Guillard

St-Maurice: M. Coutaz

Sierre: A. Brunetti

Sion: E. Bovier

Viège: P. Imesch

Vionnaz: G. Richoz

Importateur: INTERCOMMERCIAL S.A., Genève

